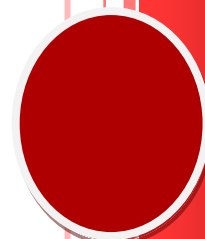


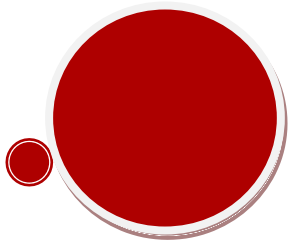
RENFORCEMENT DU ROLE ET DES COMPETENCES DES ANIMATEURS JEUNESSE DE BRETAGNE DANS LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES:

Enquête sur les pratiques et les besoins

Préconisation d'actions

Avril 2014





SOMMAIRE

Partie 1 : Présentation du projet d'état des lieux	p. 4
I. Contexte dans lequel s'inscrit le projet	p. 4
II. Objectifs du projet	p. 5
III. Modalités de réalisation du projet.....	p. 6
IV. Evaluation.....	p. 6
V. Partenariat	p. 6
VI. Eléments financiers	p. 7
Partie 2 : Méthodologie	p. 8
I. <u>Enquête par questionnaires auprès des élus, des coordinateurs, des animateurs jeunesse bretons</u>	p. 8
1. Objectifs de l'enquête par questionnaires.....	p. 8
1.1 Objectifs de l'enquête auprès des élus.....	p. 8
1.2 Objectifs de l'enquête auprès des coordinateurs jeunesse.....	p. 8
1.3 Objectifs de l'enquête auprès des animateurs jeunesse.....	p. 8
2. Déroulement de l'enquête.....	p. 8
2.1 Elaboration d'un outil de recueil de données : le questionnaire.....	p. 8
2.2 Modalités de diffusion des questionnaires.....	p. 9
2.3 Représentativité des informations recueillies par les questionnaires.....	p. 9
II. <u>Recueil d'informations complémentaires par entretiens téléphoniques</u>	p. 9
1. Objectifs des entretiens.....	p. 9
2. Déroulement des entretiens.....	p. 9
2.1 constitution de l'outil de recueil de données : le guide d'entretien.....	p. 9
2.2 modalités d'échantillonnage et structure interviewées.....	p. 10
Partie 3 : Résultats de l'état des lieux	p. 11
I. <u>Précisions sur les métiers de l'animation et de la coordination jeunesse</u>	p. 11
II. <u>Les répondants aux questionnaires</u>	p. 12
1. Caractéristiques des répondants.....	p. 12
1.1 Répartition géographique des répondants	p. 12
1.2 Typologie des structures employeuses.....	p. 14
2. Spécificités des élus répondants.....	p. 14
Situation générale : points à retenir	p. 15
III. <u>Les élus et la promotion de la santé des jeunes</u>	p. 16
1. Les caractéristiques de leur territoire.....	p. 16
2. Les actions santé mises en œuvre dans les territoires.....	p. 17
2.1 Exemples d'actions de promotion de la santé des jeunes citées par les élus.....	p. 18
2.2 Les obstacles et les réussites des actions menées	p. 18
2.3 Les actions prioritaires à mener	p. 19
2.4 Les besoins des animateurs jeunesse perçus par les élus.....	p. 20
La vision des élus : points à retenir	p. 20
IV. <u>Les coordinateurs jeunesse et la promotion de la santé</u>	p. 21

1. Les caractéristiques de leur territoire.....	p.22
2. Les missions et le rôle des coordinateurs dans le dispositif jeunesse du territoire.....	p.22
2.1 Les missions des coordinateurs dans le dispositif jeunesse du territoire	p.22
2.2 Le rôle des coordinateurs dans l'élaboration du projet éducatif et pédagogique de la structure.....	p.22
3. La place de la promotion de la santé dans les projets éducatifs	p.23
4. La place des jeunes dans les actions.....	p.23
5. Leur perception du rôle des animateurs jeunesse sur les questions de santé des jeunes.....	p.24
6. Les leviers et les freins identifiés par les coordinateurs dans la mise en place des projets de promotion de la santé des jeunes	p.24
7. Le partenariat santé du territoire.....	p.25
8. Les besoins des animateurs jeunesse perçus par les coordinateurs.....	p.26

La vision des coordinateurs jeunesse : points à retenirp.27

V. Les animateurs jeunesse du territoirep.28

1. Leurs missions et leurs formations en promotion de la santé.....	p.28
1.1 leurs missions en promotion de la santé	p.28
1.2 leurs formations en promotion de la santé	p.28
2. Les problématiques santé des jeunes repérées par les animateurs	p.30
2.1 les problématiques de santé repérées	p.30
2.2 les réponses apportées.....	p.31
3. Les freins et les leviers pour la mise en œuvre des actions de promotion de la santé	p.32
4. Les besoins des animateurs jeunesse pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé des jeunes.....	p.32
5. Les actions de promotion de la santé menées par les animateurs jeunesse.....	p.33

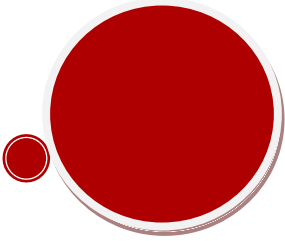
La vision des animateurs jeunesse : points à retenir.....p.35

Partie 4 : PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONSp.36

1. Définir, formaliser et valoriser la mission « promotion de la santé des jeunes » des animateurs jeunesse.	p.36
2. Créer de la culture commune autour de la promotion de la santé des jeunes dans les territoires	p.36
3. Rompre l'isolement de certains animateurs jeunesse et valoriser les compétences des animateurs jeunesse sur la promotion de la santé des jeunes	p.36
4. Développer les réseaux d'animateurs jeunesse autour de la santé des jeunes:.....	p.37
5. Renforcer les compétences des animateurs jeunesse sur la démarche de promotion de la santé des jeunes.....	p.37
5.1. Propositions d'objectifs à réaliser pour renforcer la prise en compte de la promotion de la santé des jeunes par les animateurs.....	p.37
5.2 Deux actions possibles : échanges de pratiques et/ou formation-action.....	p.38

Annexes : sommaire

Annexe 1 : courrier d'accompagnement du questionnaire.....	p.40
Annexe 2 : questionnaire envoyé aux élus.....	p.41
Annexe 3 : questionnaire envoyé aux coordinateurs jeunesse.....	p.44
Annexe 4 : questionnaire envoyé aux animateurs jeunesse.....	p.47
Annexe 5 : guide de recueil d'informations auprès de la DRJSCS et des DDCS.....	p.52
Annexe 6 : guide d'entretien auprès des animateurs jeunesse en zone déserte.....	p.53



Partie 1 : Présentation du projet

I. Contexte dans lequel s'inscrit le projet

Les jeunes et leur santé :

Selon l'enquête HBSC (Health Behaviour in School-aged Children) menée auprès de jeunes de 11 à 15 ans tous les 4 ans dans 41 pays depuis 1994 (et à laquelle 12000 collégiens de France ont répondu en 2010), 88% d'entre eux se disent être en bonne ou très bonne santé, et davantage les garçons que les filles : liens sociaux développés pour 93%, peu de violences verbales ou physiques subies pour 79%, soutien des parents pour 77%, peu de stress déclaré pour 79%.

Cependant, un tiers d'entre eux disent avoir des problèmes de sommeil, souffrir occasionnellement de maux de tête, de ventre, de dos, avoir une activité physique irrégulière ; l'alcool a été expérimenté par 83% des jeunes arrivés en classe de 3^{ème}, 1 élève sur 10 a expérimenté le cannabis, et 16% fument régulièrement à ce stade.

Le constat est donc contrasté : leur santé est un domaine qui les intéresse, tout comme la promotion de la santé menée avec des démarches participatives, contrairement aux idées reçues, et ils en ont une vision plutôt positive. Cependant, certains vivent leur adolescence comme une période de troubles pouvant générant des difficultés voire de la souffrance, et sont à la recherche d'expérimentations, de modèles ou de ressources pouvant les aider à se construire, mais dont les effets extérieurs inquiètent les adultes.

Les Politiques Nationales actuelles de promotion de la santé des jeunes:

La Politique « Priorité Jeunesse », présentée par le Comité Interministériel de la Jeunesse en 2013, propose un chantier axé autour de la santé : « Améliorer la santé des jeunes et favoriser l'accès à la prévention et aux soins », afin de les accompagner dans leur parcours et dans leur vie quotidienne, et de favoriser leur accès à l'autonomie et à la responsabilité.

La Stratégie Nationale de Santé (SNS), annoncée en 2013, met l'accent sur la prévention pour réduire les inégalités de santé, dont celles des jeunes ; dans la future loi de santé prévue en 2014, le renforcement des stratégies de prévention et d'éducation pour la santé, en articulation avec les autres plans nationaux de santé, et les programmes régionaux de santé (PRS), seront mises en avant, au même titre que le renforcement de l'accès aux soins et aux droits.

Au niveau local :

Les animateurs jeunesse, par leur proximité et la confiance qu'ils ont noué avec les jeunes, ont une place privilégiée pour agir en faveur de la promotion de la santé des jeunes ; soutenus par leurs élus et par les responsables des structures d'accueil de jeunes, ils sont investis depuis longtemps sur ces questions: les jeunes les sollicitent régulièrement pour une attention, une écoute, une aide. Les réponses apportées sont multiples : écoute individuelle, orientation vers le soin, réalisation de projets collectifs autour de la promotion de la santé ou de la prévention des risques.

Cependant, et au vu des récentes recherches réalisées dans le champ de la promotion de la santé, il semble que les compétences des animateurs jeunesse pourraient être renforcées, afin que les actions menées soient plus efficaces et répondent réellement aux besoins des jeunes.

L'Agence Régionale de Santé de Bretagne, d'ailleurs, diffuse depuis juin 2013 le document « Prévention et promotion de la santé, de quoi parle-t-on ? », pour favoriser la connaissance et les bonnes pratiques vers les professionnels des champs sanitaires, éducatifs et sociaux de Bretagne, et promouvoir l'action sur les déterminants de santé et la connaissance des principes d'action : participation du public, prise en compte de l'environnement des personnes, travail dans la durée, etc...

Dans cet objectif, l'ARS de Bretagne, la DRJSCS, la Région Bretagne et les DDCS soutiennent activement (financièrement et techniquement) la réalisation de projets de promotion de la santé des jeunes sur les territoires, relayés en cela par les élus et par les coordinateurs et animateurs jeunesse.

Sur le terrain, l'IREPS Bretagne a pour mission de promouvoir la santé et la qualité de vie des bretons, en agissant pour le renforcement des compétences des acteurs de terrain au contact des populations ; l'association Les Francas œuvre pour la promotion de l'éducation populaire, et développe actuellement le renforcement des compétences des animateurs jeunesse de l'Ille et Vilaine en faveur de la promotion de la santé des jeunes.

Le projet breton :

En 2012, la DDCS 56 a proposé à l'IREPS Bretagne antenne du Morbihan de réaliser un état des lieux des pratiques en PPS (prévention et promotion de la santé) des animateurs jeunesse du Morbihan, afin de mieux connaître leurs besoins et attentes, et ensuite de construire une réponse permettant d'optimiser ces pratiques.

Cette sollicitation a évolué vers la réalisation d'un projet à l'échelle régionale, mené par l'IREPS Bretagne sur l'ensemble des départements, en lien avec le projet des FRANCAS, et soutenu par l'Agence Régionale de Santé.

Ce projet est réalisé en deux temps :

- Recueil de données auprès des institutions, des élus, des coordinateurs et animateurs jeunesse de Bretagne, sur les pratiques des animateurs en prévention/promotion de la santé des jeunes : connaître et comprendre comment elles sont prises en compte dans leurs missions et dans leurs actions, repérer les besoins et attentes pouvant renforcer leurs compétences ; réalisation de juin 2013 à avril 2014.
- Proposition et mise en pratique des recommandations permettant ce renforcement des compétences des animateurs jeunesse dans la prise en compte de la promotion de la santé des jeunes :
 - Présentation et ajustement des recommandations en groupe de pilotage (ARS, DRJSCS, DDCS, Région Bretagne, IREPS Bretagne) le 13 juin 2014,
 - Début des actions à partir de l'automne 2014.

II. Objectifs du projet

OBJECTIF PRINCIPAL :

Renforcer le rôle et les compétences des animateurs jeunesse dans la promotion de la santé des jeunes

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

1. REALISER UN ETAT DES LIEUX :

- Connaître les animateurs et leurs différents employeurs
- Savoir si la mission « promotion de la santé » est inscrite dans leurs missions et dans leurs fiches de poste
- Savoir si ils ont participé à des formations en promotion de la santé, et quel a été leur impact sur leurs pratiques
- Connaître les actions menées par les animateurs, ainsi que les principes, méthodes et outils utilisés
- Cerner leurs manques, attentes et besoins sur ce champ
- Pour ceux qui ne mènent pas d'actions : connaître leurs freins et difficultés, ainsi que leurs attentes

2. Proposer un plan d'actions réalisable à partir de 2014, à l'issue du traitement des données

3. Mettre en œuvre et évaluer le plan d'actions

III. Modalités de réalisation du projet:

- Méthodologie utilisée pour l'état des lieux des pratiques :
 - Rencontre des partenaires institutionnels et collecte d'informations
 - Constitution d'un groupe technique chargé de la réalisation du projet (4 antennes de l'IREPS) – réunions les 11 avril et 11 septembre 2013 ; 18 février 2014.
 - Recensement des structures employeuses d'animateurs jeunesse
 - Elaboration d'un questionnaire de recueil de données et de grilles d'entretiens
 - Envoi de questionnaires à l'ensemble des employeurs et des animateurs
 - Réalisation d'entretiens auprès :
 - D'élus municipaux
 - D'animateurs jeunesse et de coordinateurs jeunesse
 - Traitement des données, proposition d'actions, choix et décisions avec le groupe de pilotage,
 - Mise en œuvre des actions et évaluation.
- Pilotage et réalisation du projet : IREPS Bretagne
- Calendrier prévisionnel de réalisation et étapes clés :
 - Constitution du groupe technique : février 2013
 - Rencontre des partenaires institutionnels : mars 2013 à avril 2014
 - Elaboration de la méthode de recueil de données : mars à mai 2013
 - Réalisation de l'enquête : juin à Novembre 2013
 - Traitement des résultats : Novembre 2013 à avril 2014
 - Présentation des résultats et des recommandations au Copil, choix des actions : juin 2014
 - Elaboration d'un calendrier de mise en œuvre des actions préconisées : juin-juillet 2014
 - Mise en œuvre des actions : de octobre 2014 à juin 2016
 - Evaluation des actions et diffusion des bilans : septembre à décembre 2016

IV. Evaluation

- Méthodologie d'évaluation : mise en place d'un tableau de bord de suivi des indicateurs dès le début du projet
- Indicateurs de suivi de projet : nombre de questionnaires envoyés et reçus (valeur-cible = 500 questionnaires envoyés); nombre d'entretiens réalisés et qualité des professionnels rencontrés (valeur-cible = 15 entretiens réalisés) ; effectivité d'un recueil de données
- indicateurs de résultats : pertinence des données recueillies au regard des informations attendues
- impact attendu : préconisation d'actions à mettre en place dès 2014, en adéquation avec les résultats du recueil de données.

V. Partenariat

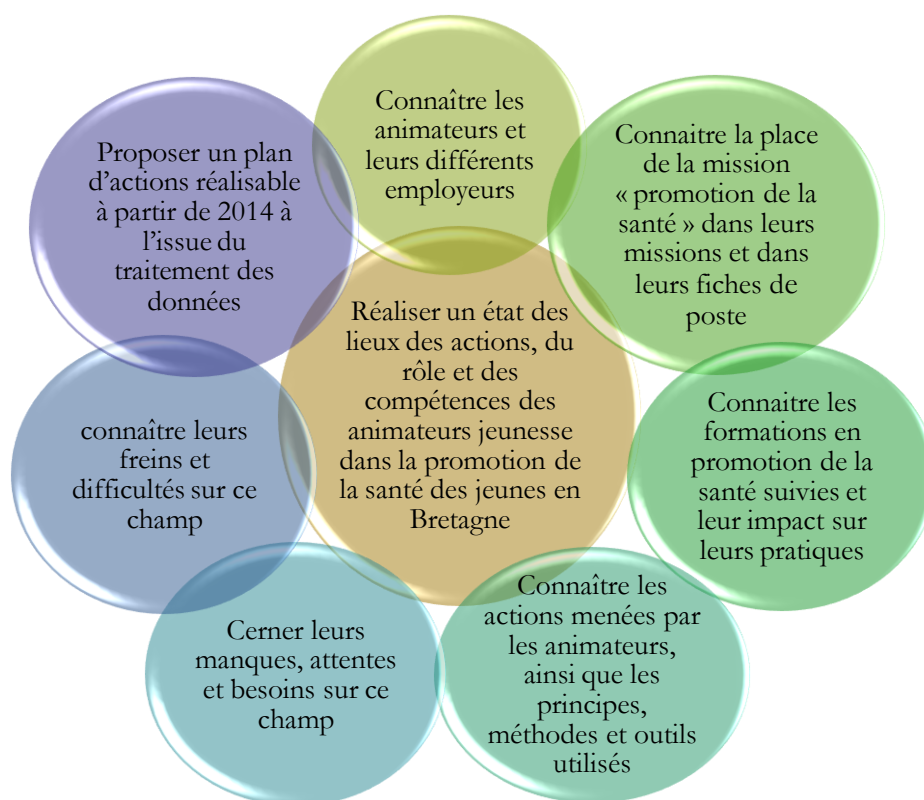
- L'Etat :
 - L'ARS Bretagne, soutien financier et technique
 - La DRJSCS et les 4 DDCS (directions départementales de la cohésion sociale) : soutien technique
 - La MILDT (financement complémentaire en 2013 par report de crédit de 2012 d'une action dans le Morbihan)
- Les animatrices territoriales de santé : relais de la diffusion des questionnaires d'enquête

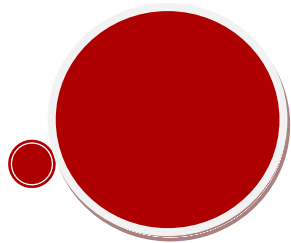
VI. Eléments financiers

- Moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre du projet
 - Temps de travail de chargés de projet : 35,5j en 2013, 33j en 2014
 - Temps de travail de documentaliste : 2j en 2014
 - Déplacements sur les lieux des entretiens et des actions
 - Matériel administratif pour le traitement des données

- Financements obtenus pour le projet :
 - En 2013 : 20 000 € par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne dans le cadre du CPOM de l'IREPS ; 3300 € de la MILDT (report de crédit non utilisé sur un projet de 2012 = formation addiction des animateurs de Pontivy) ; (10000 euros complémentaires ont été demandés en 2013 à la DRAAF et la Région Bretagne dans le cadre du soutien financier au développement rural – fonds européens FEADER - demande refusée).

 - 2014 : 22 000 € par l'ARS





Partie 2 : Méthodologie

L'état des lieux a été réalisé de juin 2013 à février 2014. Il s'est appuyé sur une méthodologie qui s'est déclinée en 2 étapes. Dans un premier temps, une enquête par questionnaires individuels a été réalisée auprès des élus des communes de Bretagne, des coordinateurs jeunesse et des animateurs jeunesse. Dans un second temps, des entretiens ont été réalisés auprès d'élus, de coordinateurs, d'animateurs volontaires, et aussi auprès d'associations et de structures proposant des formations et du soutien. En parallèle, des entretiens menés avec les partenaires institutionnels ont permis de recueillir de précieux éléments de contextualisation.

I. Enquête par questionnaires auprès des élus, des coordinateurs et des animateurs jeunesse bretons :

1. Objectifs de l'enquête par questionnaires

1.1 OBJECTIFS DE L'ENQUETE AUPRES DES ELUS

- Connaître les caractéristiques du territoire et la prise en compte de la promotion de la santé sur leur territoire.
- Connaître les employeurs des animateurs jeunesse
- Connaître les actions menées sur leur territoire (typologie, place des jeunes, méthodes et outils d'intervention)
- Recenser leurs attentes, besoins, freins leviers repérés, sur leur vision du rôle des animateurs dans la promotion de la santé des jeunes

1.2 OBJECTIFS DE L'ENQUETE AUPRES DES COORDINATEURS

- Les mêmes objectifs que ceux poursuivis auprès des élus
- Connaître le partenariat opérationnel mis en œuvre sur les questions de santé des jeunes

1.3 OBJECTIFS DE L'ENQUETE AUPRES DES ANIMATEURS JEUNESSE

- Repérer les animateurs concernés activement par la promotion de la santé des jeunes
- Repérer les animateurs qui ont été formés à la démarche de promotion de la santé des jeunes
- Connaître les formations en PPS auxquelles ont participé les animateurs
- Connaître les actions de promotion de la santé des jeunes menées par les animateurs
- Repérer leurs freins, leviers, attentes et besoins, permettant d'être soutenus dans leur démarche de PPS

2. Déroulement de l'enquête

2.1 ELABORATION DE L'OUTIL DE RECUEIL DE DONNEES : LES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires ont été élaborés de manière à recueillir les spécificités et les points de vue de chaque destinataire (cf. annexes 2,3,4).

	QUESTIONNAIRE ELUS	QUESTIONNAIRE COORDINATEURS	QUESTIONNAIRE ANIMATEURS
PARTIE 1	Présentation du répondant et de sa structure	Présentation du répondant et de sa structure	Présentation du répondant et de sa structure
PARTIE 2	Caractéristique du territoire	Caractéristique de la politique jeunesse	L'animation jeunesse et la promotion de la santé
PARTIE 3	Les actions de santé en direction des jeunes du territoire	Place de la promotion de la santé et pratiques éducatives	Présentation d'une action santé – besoins et attentes

2.2 MODALITE DE DIFFUSION DES QUESTIONNAIRES :

Au total, **613 mairies, 129 services jeunesse et 312 animateurs** ont été sollicités pour répondre à ce questionnaire soit 1054 professionnels et élus.

Pour les élus, les questionnaires ont été adressés à l'ensemble des mairies, et aux communautés de communes de la région portant la mission jeunesse.

Pour contacter les coordinateurs et les animateurs jeunesse, l'IREPS Bretagne s'est appuyée sur les listings fournis par les DDSC des 4 départements, sur ceux des animatrices territoriales de santé qui ont été relais de diffusion, et sur ses propres listings. La diffusion du questionnaire a été accompagnée d'un courrier de l'IREPS Bretagne rappelant le contexte de l'état des lieux, son objectif et présentant la démarche d'enquête. (cf. *annexe 1*)

Les questionnaires ont été envoyés par mail le 10 juin 2013. Un délai de 3 semaines a été fixé pour répondre au questionnaire en ligne complété via le logiciel Google Drive. Certains animateurs jeunesse prenant leurs congés en juin (avant une période de grande activité pour eux), une relance a été effectuée en septembre pour obtenir plus de données.

2.3 REPRESENTATIVITE DES INFORMATIONS RECUEILLIES PAR QUESTIONNAIRES :

A la date limite annoncée pour le retour des questionnaires (soit le 30 juin 2010), 52 personnes avaient retourné le questionnaire rempli. A l'issue de la relance de septembre, 16 questionnaires supplémentaires ont été transmis à l'IREPS Bretagne.

Au total, 68 questionnaires ont été recueillis et analysés, soit un taux de retour de 6.5 %. Il conviendra donc de relativiser les résultats, qui, d'un point de vue quantitatif, ne sont pas représentatifs de l'ensemble des professionnels sollicités.

Cependant, la qualité des réponses apportées et leur cohérence, enrichie par les données recueillies lors des entretiens, nous donnent de précieuses indications quant aux réponses à apporter aux besoins évoqués par les répondants.

II. Recueil d'informations complémentaires par entretiens téléphoniques auprès des différents acteurs

1. Objectifs des entretiens

- Approfondir les réponses des différents répondants sur ces problématiques
- Mettre en évidence différentes actions de promotion de la santé mises en œuvre sur les territoires les stratégies éducatives, méthodes et outils utilisés
- Affiner les besoins, attentes, et les préconisations faites par les acteurs de terrain
- Elaborer des réponses

2. Déroulement des entretiens

2.1 CONSTITUTION DE L'OUTIL DE RECUEIL DE DONNEES : LE GUIDE D'ENTRETIEN

Afin de recueillir les propos des personnes interrogées, une grille d'entretien a été élaborée. Elle se compose de 4 rubriques : (cf. *annexes 5 et 6*)

- **La préoccupation concernant cette thématique** : Cette rubrique consiste à évaluer l'intérêt des répondants sur cette thématique et leurs difficultés.
- **Les projets de prévention**: elle vise à préciser la politique de prévention, promotion de la santé au sein des espaces jeunes
- **Les suites envisagées** : Cette dernière rubrique a pour objet de recueillir les propositions des acteurs concernant leurs besoins ainsi que les suites pouvant être envisagées afin d'améliorer la qualité des actions menées.

2.2 MODALITE D'ÉCHANTILLONNAGE ET STRUCTURES INTERVIEWEES

Afin de constituer un panel d'enquêtés le plus diversifié possible, une sélection a été effectuée parmi l'ensemble des répondants aux questionnaires. Pour élaborer la liste des organismes à contacter pour les entretiens individuels, plusieurs critères ont été pris en compte :

- La représentation régionale
- Le secteur géographique sur lequel est situé le répondant
- Le statut de l'établissement (mairies, communautés de communes, associations..)
- Les catégories de « métiers » représentées

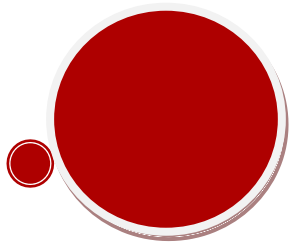
Au delà de ces critères, certaines structures ont été choisies en raison de leur forte implication dans le champ de la PPS dans les départements et de leurs nombreuses actions sur ce thème.

Au total, 18 structures ont été sollicitées dans le cadre de cette enquête.

Structures et services contactés	Territoires	Contacts	Modalités de recueil de données
ARS- service promotion de la santé	Région	Salima Taymi, chargée de mission	Entretien téléphonique
DRJSCS – pôle jeunesse	Région	Yannick Merlin Chargé de mission	Entretien téléphonique
DDCS 22 - Service politiques de la ville, jeunesse et vie associative	Dépt 22	André Colleu	Rencontre
DDCS 29 – service animation et développement territorial	Dépt 29	Anne-Marie Marteville	Rencontre
DDCS 35 - service jeunesse et éducation populaire	Dépt 35	Marie-Emmanuelle Putz	Rencontre
DDCS 56 - direction éducation, sports et jeunesse	Dépt 56	Gilles Bion et Hervé Hallegouet	Rencontre
Région Bretagne - service promotion de la santé	Région	Nathalie Gibot	Réponse par mail
CG 22 - service jeunesse, éducation populaire	Dépt 22	Virginie Poulain	Entretien téléphonique
CG 35 – direction de la lutte contre les exclusions	Dépt 35	Marie-Claude Lelièvre	Entretien téléphonique
CG 56 – direction éducation, sports et jeunesse	Dépt 56	Laurent Michel	Réponse par mail
Ville de Pontivy - service animation jeunesse	Dépt 56	Wilfrid Bedel	Entretien téléphonique
Ville de Louvigné du Désert – animation jeunesse	Dépt 35	Jessica Goudal	Entretien téléphonique
Rennes Métropole – mission jeunesse	Dépt 35	Nolwenn Le Boulch	Entretien tél + mails
Ville de Theix(*) : élus et coordinateur jeunesse (animateur du réseau RESSORT, (regroupant des AJ des communes de Theix, St Avé, Muzillac, Sarzeau, Damgan)	Dépt 56	Mme Jeulin et Mme Briantais, et Nicolas Garnier	Rencontres
Association les FRANCAS : président et directrice	Région et Dépt 35	Christophe Louis, Eric Legrand, Anne Leborgne-Briand	Rencontre et entretien téléphonique
Association CRIJ Bretagne - animateur et coordinatrice	Région	Stéphane Cardaire (29) et Nathalie Bouadhi+Liger (35)	Rencontre et entretien téléphonique
ADIJ 22 – animation jeunesse	Dépt 22	Mathilde Conan	Entretien téléphonique
Communauté de communes de Kreiz Breizh	Dépt 22	Noel Morvan	Entretien téléphonique

16 entretiens ont été réalisés de novembre 2013 à avril 2014 (soit physiquement lors de rencontres, soit téléphoniquement) ; les autres structures nous ont répondu par mail.

(*) Il s'agit d'entretiens réalisés lors d'une formation des AJ de Theix et environs sur la prévention des conduites à risques des jeunes, 2011-2012).



Partie 3 : Résultats de l'état des lieux

I. PRECISIONS SUR LES METIERS DE L'ANIMATION ET DE LA COORDINATION JEUNESSE *:

L'objectif des métiers de l'animation auprès des enfants/adolescents est de répondre à un besoin de loisir en proposant des activités multiples ; ces métiers se sont construits autour des valeurs de l'éducation populaire ; les formations existantes permettent d'acquérir des compétences sur les rythmes de l'enfant, ses besoins, ses capacités ; l'objectif est d'apporter un bien-être à l'enfant.

L'animateur intervient en collectivité (contrairement à un éducateur, qui interviendra davantage sur le développement individuel de l'enfant), et sur un temps plutôt court.

Les métiers de l'animation sont diversifiés en termes de champs d'intervention et de public.

On peut distinguer quatre types d'actions où l'animation joue un rôle important :

- domaine de l'événementiel, culturel et festif.
- domaine de la prévention (santé et prévention de la délinquance) et de l'insertion.
- domaine des vacances et des loisirs.
- domaine de l'éducation (périscolaire) et éducation informelle des jeunes et des adultes.

Les animateurs peuvent encadrer des enfants/adolescents en accueil collectif de mineurs à titre non professionnels et de façon occasionnelle (ils ont alors le BAFA au minimum – brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Ils peuvent aussi exercer des missions d'encadrement et d'animation de façon professionnelle : dans ce cas, ils sont le plus souvent titulaires du BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Le Diplôme d'Etat (DE) JEPS prépare surtout au métier d'entraîneur, mais aussi au métier d'animateur avec la spécialité « animation socio-éducative et culturelle », mention : « développement de projets, territoires et réseaux ».

Ces formations sont encadrées par le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire, de la Vie Associative et du Sport.

Il existe aussi d'autres formations complémentaires permettant d'approfondir le métier, ou d'évoluer vers des fonctions d'encadrement : le DUT carrières sociales, le DEUST métiers de l'animation, le Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation (DEFA) qui forme aux fonctions d'encadrement, la Licence pro métiers de l'animation sportive, culturelle, sociale, scientifique et technique.

Les animateurs peuvent intervenir auprès d'enfants (jusqu'à 12 ans le plus souvent), ils sont alors désignés Animateurs Enfance ; ils peuvent également intervenir auprès d'adolescents et jeunes adultes (de 12 à 25 ans) ; ils sont alors appelés Animateurs Jeunesse.

Dans le cadre de ce projet, nous avons choisi de centrer nos travaux sur les animateurs jeunesse, qui sont très concernés par la promotion de la santé des jeunes à un âge où ceux-ci sont en bouleversement et en questionnement.

Qui sont les coordinateurs jeunesse?

Les coordinateurs jeunesse ont la mission de coordonner les activités d'animation sur un territoire : management des services jeunesse, encadrement des ressources humaines, mise en œuvre des actions définies dans le projet pédagogique et éducatif et contrôle de leur réalisation, conception, mise en œuvre et suivi des dispositifs contractuels (contrat jeunesse par exemple), conseil et aide à la décision auprès des élus, gestion administrative, budgétaire et financière du service.

* Source : le site web du Ministère de la jeunesse, de l'Education populaire, de la vie associative et des sports

Ils sont formés au Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DE JEPS) ou diplôme d'Etat équivalent. Ils travaillent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale.

II. LES RESPONDANTS AUX QUESTIONNAIRES :

Sur 1054 envois, 38 réponses ont été recueillies (questionnaires remplis), soit un taux de réponse global de 6.5%.

La répartition des répondants est la suivante :

- 15 questionnaires d'élus sur 613 envoyés, soit un **taux de réponse des élus de 2%**
- 30 questionnaires de coordinateurs sur 129 envoyés, soit un **taux de réponse des coordinateurs de 23%**
- 23 questionnaires d'animateurs sur 312 envoyés, soit un **taux de réponse des animateurs de 7.4%**

Le faible retour relatif des questionnaires interroge la représentativité des informations recueillies. Toutefois, il semble important de prendre en compte certaines informations pouvant relativiser ces résultats :

Lors de rencontres informelles hors du cadre de ce projet, plusieurs services jeunesse nous ont dit avoir rempli le questionnaire en équipes (1 coordinateur + plusieurs animateurs), ce qui abaisse les taux de réponse des animateurs. Nous avons estimé qu'ainsi, au moins 20 animateurs ont répondu par le biais d'une réponse d'équipe.

Le taux de réponse des coordinateurs jeunesse, de près de 25%, est plutôt élevé.

1. Caractéristiques des répondants

1.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES RESPONDANTS AUX QUESTIONNAIRES :

	Cotes d'Armor	Finistère	Ille et vilaine	Morbihan	Non réponse	TOTAL
Elus	1	4	3	6	1	15
Coordinateurs	12	5	2	11	0	30
Animateurs	4	0	7	11	1	23
Total	17	9	12	28	2	68

Nous relevons des disparités dans la répartition géographique des réponses :

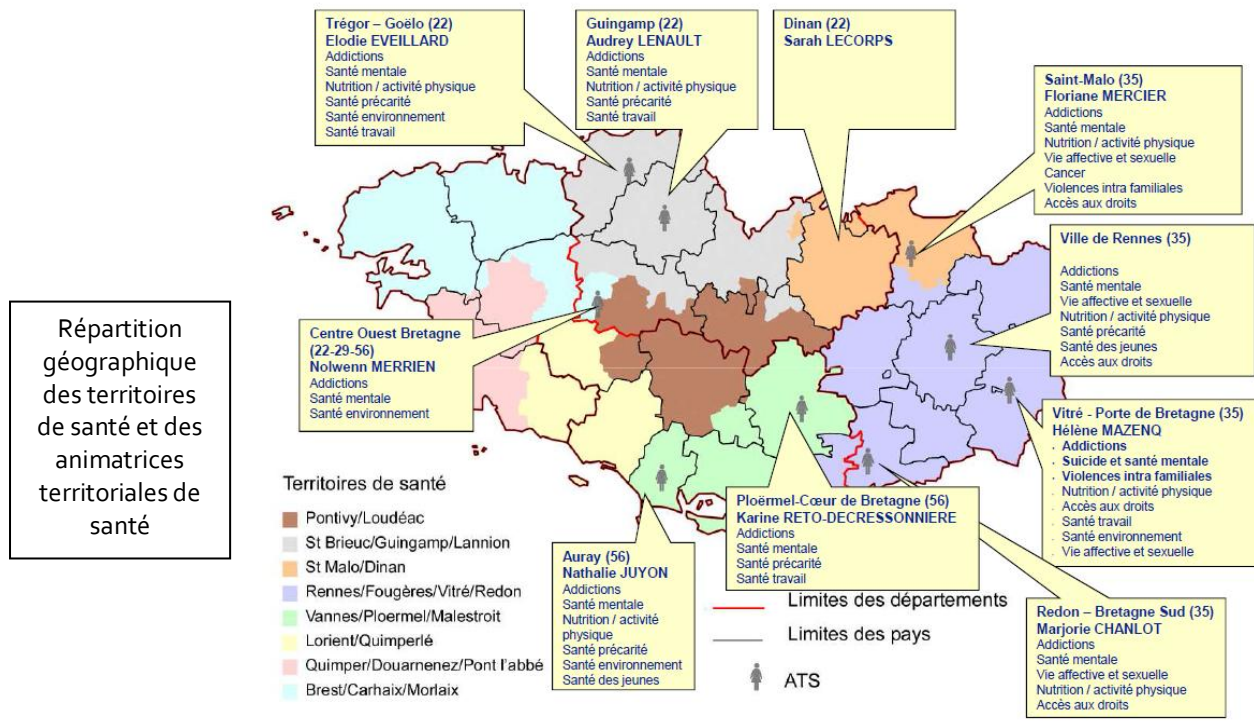
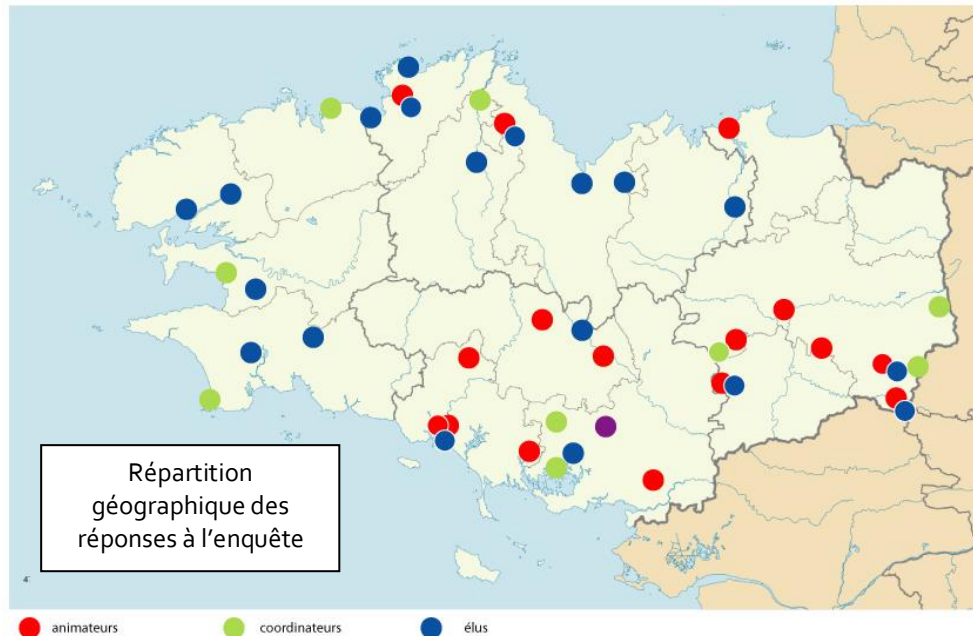
- les taux de réponse sont plus élevés dans le Morbihan, sur la totalité et chez les élus et les animateurs
- le taux de réponse des coordinateurs est le plus élevé dans les Côtes d'Armor et le Morbihan
- les taux de réponse dans le Finistère sont les plus faibles, pour les animateurs et pour la totalité.

Il est difficile de donner une interprétation à ces résultats ; nous pouvons juste émettre quelques hypothèses sur la mobilisation ou la non-mobilisation des répondants :

- Il existe actuellement en Ille-Et Vilaine un projet de formation des animateurs jeunesse sur la promotion de la santé des jeunes, porté par l'association les FRANCAS, et soutenu par la Région Bretagne ; mobilisés en premier lieu par ce projet, il est compréhensible que les professionnels n'aient pas jugé bon de répondre à nos sollicitations.
- Dans le Morbihan, l'IREPS Bretagne, associée au CSAPA du Morbihan (Douar Nevez) a réalisé depuis quelques années, avec le soutien de la MILDT, plusieurs formations d'animateurs, coordinateurs et élus sur la santé des jeunes, avec une approche mixte « prévention des conduites à risques » et « conduite de projets de promotion de la santé », sur les territoires des Pays d'Auray, de Ploermel, canton de Theix, Ville de Lanester, ville de

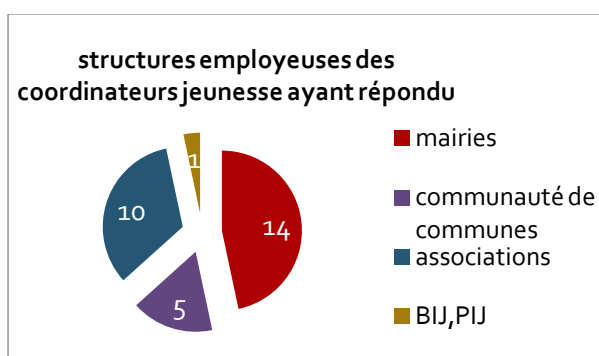
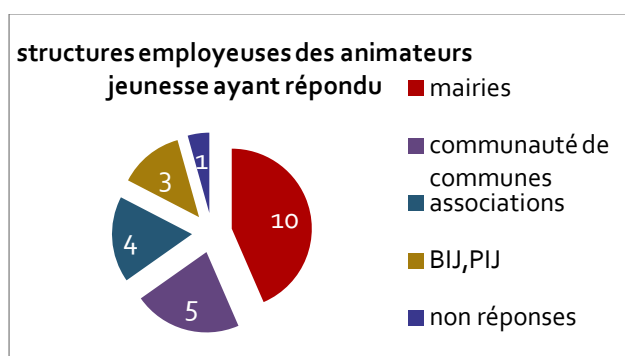
Vannes ; la sensibilisation de ces professionnels à la promotion de la santé des jeunes pourrait expliquer le grand nombre de réponses morbihannaises.

- des « zones blanches » d'absences de réponses apparaissent clairement sur la carte des répondants ci-dessous :
 - le Centre Ouest Bretagne
 - la partie Sud du département des Côtes d'Armor
 - la partie Nord-Est du département de l'Ille et Vilaine



1.2 TYPOLOGIE DES STRUCTURES EMPLOYEUSES AYANT REPONDU A L'ENQUETE :

STRUCTURESEMPLOYEUSES	ANIMATEURS	COORDINATEURS
Mairies	10	14
Communautés de communes	5	5
S/Total collectivités territoriales	15	19
Associations de l'Education Populaire (FRANCAS, Léo Lagrange ,UFCV, ...)	4	10
Réseau Information Jeunesse : PIJ,BIJ	3	1
Non réponse	1	0
TOTAL	23	30



Les répondants ont des postes rattachés majoritairement à des collectivités territoriales Cette représentativité ne correspond qu'aux particularités des répondants, non à celles de l'ensemble des animateurs et coordinateurs de Bretagne. Elle montre cependant la pluralité des employeurs ainsi que la complexité de leur organisation sur le territoire : ainsi, certaines associations sont historiquement plus présentes sur certains territoires que d'autres (UFCV sur le Morbihan, Léo Lagrange sur le Finistère et l'Ille et Vilaine, les FRANCAS sur l'Ille et Vilaine...).

De même, des animateurs œuvrant dans les PIJ et les BIJ (Point Info Jeunesse et Bureau Info Jeunesse) peuvent être rattachés au CRIJ Bretagne (Centre Régional Info Jeunesse), mais aussi être employés par des collectivités.

2 Spécificités des élus répondants

Les fonctions et intitulés des élus au sein des collectivités sont différents d'une commune à l'autre. Les élus répondants sont tous des élus communaux, et 14 d'entre eux sur 15 sont soit maires adjoints, soit élus à la jeunesse. Il est notable que 15 élus ont pris le temps de répondre à l'enquête, ce qui montre l'intérêt porté à la promotion de la santé des jeunes et au rôle que peuvent jouer selon eux les coordinateurs et animateurs jeunesse sur ce champ.

Intitulé des fonctions
1ère Adjointe
Adjointe Au Maire (sans précision) (5)
Adjointe déléguée à la jeunesse (2)
Adjoint à la culture et aux loisirs
Adjointe à l'enfance, la vie scolaire et la communication
Conseillère déléguée aux politiques de santé publique

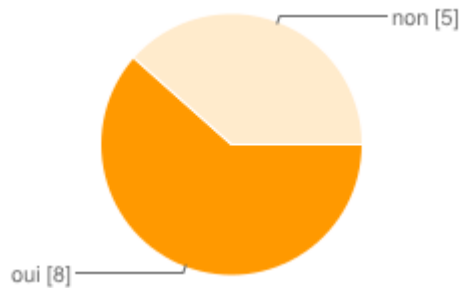
SITUATION GENERALE: POINTS A RETENIR

- il n'y a aucun répondant sur trois territoires : le Centre Ouest Bretagne, le sud du département des Côtes d'Armor, et l'est du département de l'Ille et Vilaine
- les structures employeuses des coordinateurs et des animateurs jeunesse sont diverses, ce qui rend difficile leur visibilité et la communication vers eux
- les élus sont difficiles à contacter et à mobiliser sur les questions de promotion de la santé des jeunes
- un quart des coordinateurs jeunesse ont répondu au questionnaire, chiffre plutôt élevé dans ce genre d'enquête, ce qui peut être compris comme une preuve de leur intérêt pour promotion de la santé des jeunes.

III. LES ELUS ET LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES

1. Les caractéristiques de leur territoire :

EXISTE-T-IL UNE POLITIQUE JEUNESSE FORMALISEE QUI PREND EN COMPTE LA PROMOTION DE LA SANTE ?



Deux tiers des élus répondants déclarent disposer d'une politique jeunesse formalisée sur leur territoire.

Dans 69 % des réponses, cette politique ne mentionne pas de manière formelle la promotion de la santé des jeunes

92% des élus répondants mentionnent l'existence d'un dispositif d'animation jeunesse sur leur territoire, qui se concrétise par la mise en œuvre d'un contrat enfance jeunesse pour 80% d'entre eux.

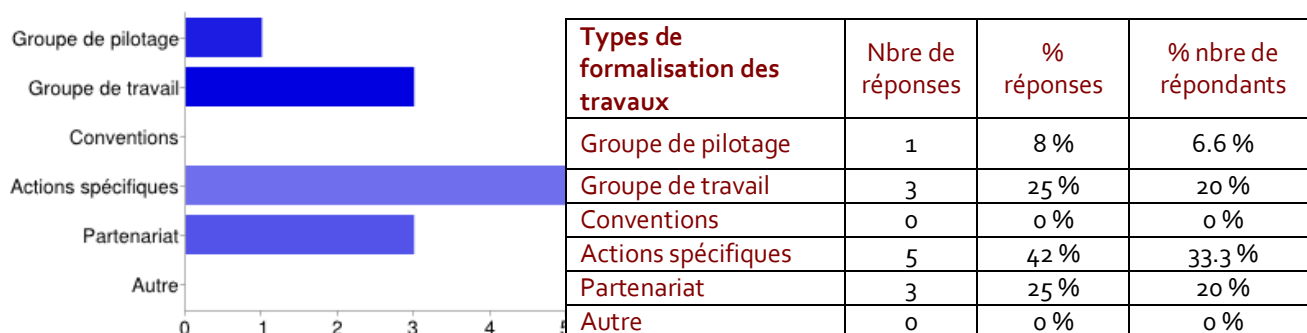


Types de dispositif d'animation Jeunesse	Nbre de réponses	% de réponses	% nbr de répondants
<i>Réponses multiples possibles</i>			
Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)	12	40 %	80 %
Accueils périscolaires	9	30 %	60 %
Projet Educatif Local	4	13 %	26.6 %
Aide personnalisée	2	7 %	13.3 %
Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CAS)	1	3 %	6.6 %
Projet de Réussite Educative (PRE)	1	3 %	6.6 %
Autre	1	3 %	6.6 %
Réseau Ambition Réussite (RAR)	0	0 %	0
Accompagnement éducatif	0	0 %	0
Stage de remise à niveau	0	0 %	0

Le thème de la santé des jeunes est cité comme étant au cœur des échanges entre les élus et les réseaux d'animation jeunesse dans plus de la moitié des réponses. Mais l'absence de cadre formalisant cette mission de promotion de la santé des jeunes menée par les coordinateurs et les animateurs jeunesse est soulignée régulièrement.

Il est important d'apporter une attention à ce point, car il est le pivot du sentiment de légitimité ressenti ou non par les professionnels pour mener des actions de promotion de la santé des jeunes.

Quand les cadres sont formalisés et précisent le champ d'action des coordinateurs et animateurs sur la santé des jeunes, il s'agit le plus souvent de groupes de pilotages, de groupes de travail, ou d'actions, spécifiant alors de rôle des professionnels de la jeunesse.



Parmi les facteurs susceptibles d'influencer favorablement la santé des jeunes sur leur territoire, les élus mentionnent en premier lieu la présence d'activités pour les jeunes (portées ou non par les réseaux d'animations jeunesse). Le cadre de vie exerce également une influence positive sur la santé. (ruralité, zone du littoral qui favorise les pratiques sportives).

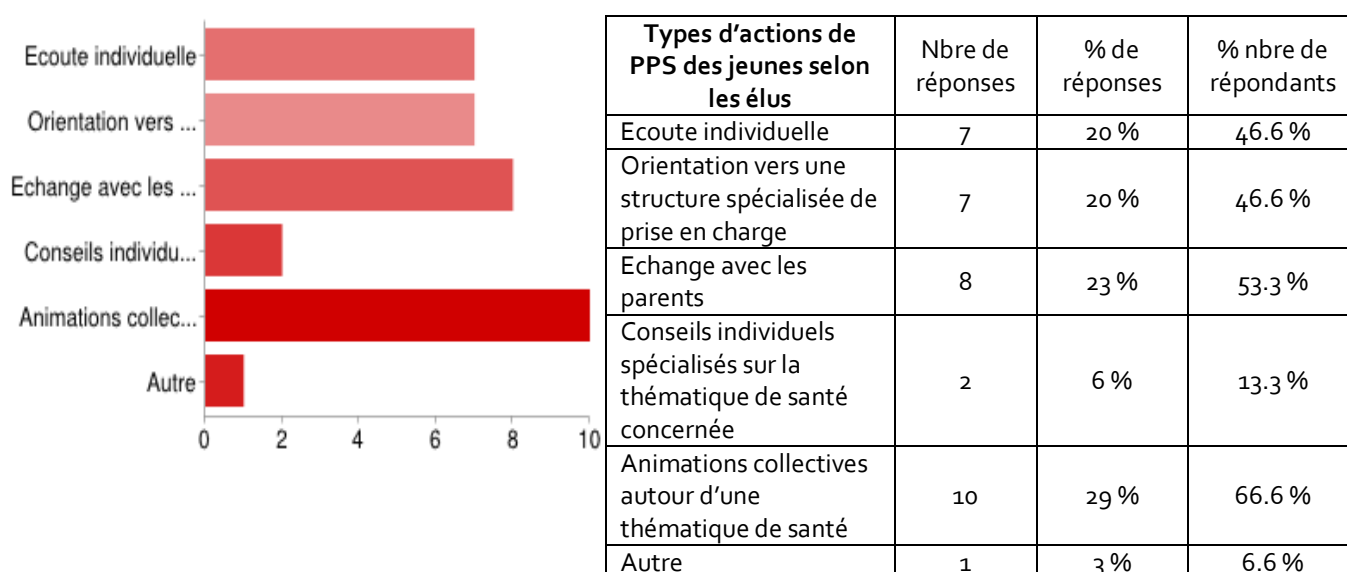
Un élu mentionne également le partenariat important entre les acteurs du sanitaire et du social comme facteur positif et un autre la présence sur le territoire de collectifs tels que MISACO sur le mal être des jeunes et les conduites suicidaires.

Parmi les facteurs influençant négativement la santé apparaissent la question des conduites d'alcoolisation festive (soirée étudiante), l'accès facile aux produits (alcool, drogues...) et la question du suicide.

2. Les actions de santé mise en œuvre dans les territoires :

La majorité des élus déclarent que des actions de santé sont menées sur leur territoire, actions qui concernent:

- **Les jeunes**, avec une approche éducative collective et une approche complémentaire d'écoute individuelle (le niveau d'échanges entre ces deux modes de communication est différent, le premier favorisant les échanges entre les participants et une mutualisation des compétences, le second permettant plus d'intimité et de possibilité de « parler de soi »);
- **Les parents**, dans le cadre d'échanges personnalisés.



2.1. EXEMPLES D' ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES CITEES PAR LES ELUS :

Les réponses des élus témoignent d'une grande diversité selon les territoires. Si les actions en matière de prévention des addictions restent les plus couramment citées, d'autres thématiques ont été mentionnées : suicide, différence, discrimination, sexualité, violence, bien être, estime de soi, parcours du cœur, sport, parentalité, écoute individuelle, premier secours, alimentation, hygiène bucco dentaire. Deux élus mentionnent également le dispositif d'atelier santé ville en tant qu'action de santé.

L'approche Prévention des Risque (avec des entrées thématiques) est largement majoritaire chez les élus, au détriment de la démarche de Promotion de la santé (citée une seule fois).

les actions permettant de renforcer l'estime de soi et de donner aux enfants les moyens d'agir pour promouvoir leur santé sont peu connues des élus.

<p>Prévention des conduites addictives :4 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à un problème de drogue sur la commune, une information a été organisée avec la gendarmerie, les parents et les jeunes - Lutte contre les consommations excessives. - Alcool - Vann'ambule 	<p>Actions en milieu scolaire : 3 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions dans les établissements secondaires (lycée, MFREO, collèges) de la CC + soirées publiques, - Formation aux premiers secours mise en place auprès des CE2 sur les trois écoles avec la Croix Rouge, - Prévention des addictions avec l'ANPAA au niveau des classes de CM2
<p>Actions de type individuelle : 2 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison des adolescents, - Ecoute à la maison des jeunes 	<p>Actions ponctuelles à l'occasion de journées santé : 2 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours du cœur, - La journée du premier décembre de lutte contre le Sida
<p>Dispositif atelier santé ville : 2 fois</p>	<p>Prévention des discriminations :2 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les différences. - Lutte contre les discriminations.
<p>Les risques d'internet : 1 fois</p>	<p>Prévention du harcèlement, la violence : 2 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phénomènes de Bouc émissaire - Violence
<p>Prévention des conduites suicidaires. 1 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conduites suicidaires 	<p>Actions sur la parentalité : 1 fois</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Un parent presque parfait"
<p>Education à la sexualité :1 fois</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Village ados sur le thème du bien être et de l'estime de soi
<p>Education nutritionnelle, promotion de l'hygiène dentaire et physique : 1 fois</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Village sport santé

2.2. LES OBSTACLES ET LES ELEMENTS DE REUSSITE DES ACTIONS MENEES :

Obstacles	Éléments de satisfaction
<p>Sur la question de la mobilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - La difficulté à associer les parents - Le manque de disponibilité des enseignants -Le manque d'élus dans le collectif Misaco (prévention du risque suicidaire) 	<p>Sur la participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne participation aux soirées à thème grand public - Mobilisation des acteurs
<p>Sur la question de la coordination et du suivi des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'une coordination globale au niveau de la ville - Manque de lisibilité - Pas de suivi 	<p>Sur la question du partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat important - Maillage du secteur sanitaire et social - Identification de personnes ressources
	<p>Sur la question des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2011 baisse des consommations chez les très jeunes ados. - Pour la MDA l'augmentation importante de la file active montre tout l'intérêt de ce dispositif. - Les parents ont beaucoup appris - Un dialogue s'est instauré entre parents et jeunes - le bon retour des enfants et des enseignants



Les élus pointent précisément les paradoxes concernant la démarche de prévention des risques auprès des jeunes, ses leviers et ses freins.

Mais ils méconnaissent, pour la plupart d'entre eux, les principes de la démarche de Promotion de la santé, ni l'action sur les déterminants de santé pour agir sur la réduction des inégalités sociales de santé.

Ils sont tout de même attentifs à la recherche de réponses permettant d'améliorer les actions existantes :

- Poursuivre les actions de prévention avec une approche thématique (pourtant, selon eux, les jeunes ne sont pas demandeurs)
- Identifier un pôle prévention santé au sein de la ville pour coordonner des actions en cohérence avec l'ensemble des partenaires locaux, mais pas forcément avec le besoin de mettre en place des groupes de travail
- Réussir à sensibiliser les parents aux questions de la santé des jeunes.
- Mettre en place un conseil local de santé mentale.

2.3. LES ACTIONS PRIORITAIRES A MENER SUR LEUR TERRITOIRE :

Selon les élus, les actions à mener prioritairement sur les territoires s'inscrivent dans les thématiques des actions déjà menées et selon les mêmes priorités, toujours dans une approche de prévention des risques, et peu de promotion de la santé des jeunes :

- prévention des conduites addictives / conduites à risques
- éducation à la vie affective et sexuelle
- éducation nutritionnelle
- renforcement de l'estime de soi
- formation aux premiers secours
- prévention du risque suicidaire

Lors des entretiens complémentaires, il est apparu un **besoin de formation des élus relatif à la prévention du risque suicidaire des jeunes**, et également autour d'éléments de compréhension et d'action sur l'alcoolisation excessive des jeunes.

2.4. LES BESOINS DES ANIMATEURS JEUNESSE PERÇUS PAR LES ELUS :

Les élus pensent que les animateurs jeunesse ont besoin d'être mieux outillés pour mener des projets avec les jeunes sur leur santé ; ces besoins (cf tableau suivant), se rapportent surtout à l'amélioration de leurs connaissances sur des exemples de projets à mener, sur le partenariat local, et sur l'accompagnement individuel.

Les besoins de formation des animateurs jeunesse sur la démarche de promotion de la santé des jeunes n'est pas prioritaire : par manque de connaissance, sans doute.

Besoins perçus par les élus	Nbre de réponses	% réponses	% nbre de répondants
Information sur ce qui se fait en promotion de la santé, exemple d'actions menées dans des maisons de jeunes	9	26 %	60 %
Connaissance du Réseau de partenaires locaux de prise en charge	8	23 %	53.3 %
Accompagnement et relation d'aide individuelle	6	17 %	40 %
Formation transversale (ex : premier secours)	5	14 %	33.3 %
Formation sur les principes d'intervention en promotion de la santé (méthodologie de projet, outils pédagogiques)	4	11 %	26.6 %
Animation de groupe en santé	2	6 %	13.3 %
Formation sur des thèmes de santé (précisez lesquels à la question suivante)	1	3 %	6.6 %

LA VISION DES ELUS - POINTS A RETENIR :

- La plupart des élus ayant répondu disent disposer sur leur territoire d'une politique jeunesse formalisée
- Mais la démarche de promotion de la santé des jeunes est peu inscrite ou formalisée dans ces politiques jeunesse locales
- Cette absence de cadre a une influence directe sur le sentiment de légitimité des animateurs jeunesse à mener des actions de promotion de la santé des jeunes
- Certains élus pensent que les jeunes ne se sentent pas concernés par leur santé et ne sont pas demandeurs d'éducation sur ce thème
- Ils pensent que les animateurs jeunesse ont un rôle à jouer sur la santé des jeunes, et que ce rôle, selon eux, se situe essentiellement autour de la réduction des conduites à risques (alcoolisation surtout), avec le besoin de renforcement d'une approche thématique informative
- Ils pensent également que l'action des animateurs jeunesse doit se situer dans le cadre de relations interpersonnelles avec les jeunes plutôt dans un cadre collectif éducatif
- Ils connaissent peu la démarche de promotion de la santé des jeunes, l'empouvoirement des jeunes sur leur santé, l'action sur les déterminants de santé pour réduire les inégalités sociales de santé.
- Pour la majorité d'entre eux, les animateurs jeunesse n'ont pas besoin d'être formés sur les principes d'intervention en Promotion de la Santé, ni sur les enjeux de certaines approches thématiques de la santé : cependant, ils pensent que les animateurs devraient avoir connaissance d'actions collectives menées ailleurs, et de leur méthodologie de mise en œuvre ; paradoxe !
- Ils disent souhaiter le renforcement de la coordination des actions au niveau communal
- Ils souhaitent davantage de mobilisation des parents dans la participation aux actions

IV. LES COORDINATEURS JEUNESSE ET LA PROMOTION DE LA SANTE

1. Les caractéristiques de leur territoire

EXISTE-T-IL UNE POLITIQUE JEUNESSE FORMALISEE QUI PREND EN COMPTE LA PROMOTION DE LA SANTE ?

93 % des coordonnateurs interviennent sur des territoires sur lesquels il existe une politique jeunesse formalisée, selon les cadres indiqués ci-dessous :

Types de politiques jeunesse	Nbre de réponses	% de réponses	% de répondants
Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)	23	38 %	76.6%
Projet Éducatif Local	14	23 %	46.6%
Accueils périscolaires	9	15 %	30%
Projet de Réussite Educative (PRE)	4	7 %	13.3%
Accompagnement éducatif	4	7 %	13.3%
Autre	3	5	10%
Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CAS)	2	3 %	6.6%
Aide personnalisée	2	3 %	6.6%

Les politiques jeunesse de certaines communes prévoient une place de l'animation jeunesse dans les accueils périscolaires des jeunes : la réforme des rythmes scolaires pourrait renforcer cette place, et permettre d'accroître le rôle des animateurs jeunesse comme promoteurs de la santé des jeunes, en leur donnant des temps et des moyens pour mettre en œuvre des actions.

Leurs principaux partenaires sont :

Partenaires opérationnels des coordinateurs jeunesse sur le thème de la santé des jeunes	Nbre de réponses	% de réponses	% de répondants
les élus	26	17 %	86.6 %
la Caisse d'Allocations Familiale	25	16 %	83.3 %
les animateurs jeunesse	23	15 %	76.6 %
les jeunes	21	14 %	70 %
le Conseil Général	15	10 %	50 %
Autre	14	9 %	46.6 %
Education Nationale	12	8 %	40 %
les centres sociaux	8	5 %	26.6 %
la MSA	7	5 %	23.3 %
L'Enseignement Catholique	3	2 %	10 %

La première sphère partenariale des coordinateurs sont les élus, et les partenaires institutionnels : c'est avec eux que sont définis les objectifs à réaliser en matière de soutien aux jeunes.

La seconde sphère est composée des animateurs jeunesse et des partenaires techniques (professionnels de l'enseignement, professionnels sociaux et mutuelles), avec qui sont réalisées les actions.

Il est intéressant de souligner que les jeunes sont perçus comme des partenaires par 15% des coordinateurs jeunesse, et non comme une « cible ». Cette notion, de considérer le public comme un élément d'une relation partagée avec l'autre (le professionnel « sachant ») permettant de construire ensemble une action, fait son chemin petit à petit.

2. Les missions et le rôle des coordinateurs dans le dispositif Jeunesse du territoire :

2.1. LES MISSIONS DES COORDINATEURS DANS LE DISPOSITIF JEUNESSE DU TERRITOIRE :

Les missions des coordinateurs jeunesse	Nombre de réponses	% nbre de répondants
Coordination de politiques, dispositifs, schémas	19	63.3%
Direction, organisation, coordination, planification (tâches administratives)	16	53.3%
Participation aux actions, animations, informations	15	50%
Renforcement du lien social, des compétences des bénéficiaires	13	43.3%
Coordination de plusieurs structures ou de professionnels	3	10%
Elaboration, conception de projets	2	6.6%
Relation avec les partenaires	2	6.6%

Les coordinateurs jeunesse ont un rôle d'élaboration, de coordination, d'organisation et de mise en œuvre de la politique jeunesse locale.

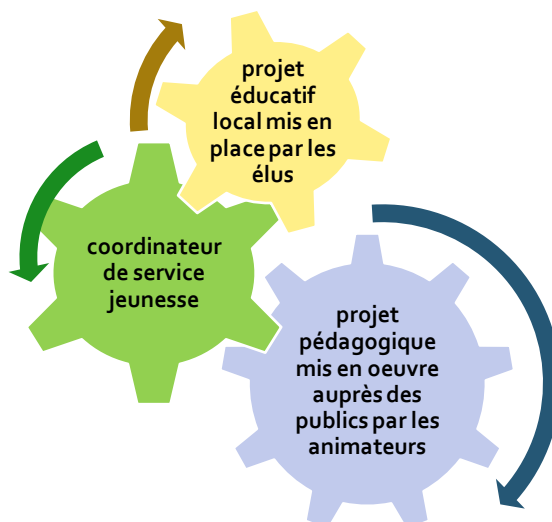
Cependant, environ la moitié d'entre eux ont une mission supplémentaire d'animation auprès des jeunes.

Cette double mission leur permet d'appréhender les enjeux de la santé des jeunes au plus près de leurs préoccupations, et ainsi de les partager avec les partenaires techniques et institutionnels, pour une meilleure prise en compte.

2.2. LE RÔLE DES COORDINATEURS DANS L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DE LA STRUCTURE :

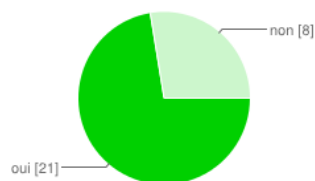
Le rôle des coordinateurs dans le projet de la structure	Nombre de réponses	% nbre de répondants
Accompagnement des élus dans la réflexion et les orientations de la politique jeunesse du territoire et des priorités (projet éducatif) : élus pour les communes et Conseils d'Administration pour les structures associatives (orientations, évolutions, évaluations, perspectives...)	17	57%
Coordination et accompagnement des équipes d'animateurs dans l'élaboration du projet pédagogique de la structure et/ou service	15	43%

Le coordinateur a un rôle central auprès des élus pour leur apporter des éléments de réflexion utiles à la construction du projet éducatif local ; il écrit avec les animateurs le projet pédagogique qui permettra de mettre en œuvre, via des activités, les priorités décidées par les élus. Il s'agit bien de l'interface entre le politique et le technique.



3. La place de la promotion de la santé des jeunes dans les projets éducatifs :

Il existe un axe « promotion de la santé des jeunes » dans environ trois quart des projets de la politique jeunesse, selon les coordinateurs jeunesse :



Cet axe se traduit essentiellement par la mise en œuvre d'actions collectives (10 citations).

L'accompagnement des projets des jeunes et la formation des animateurs jeunesse ont également été mentionnés par un coordinateur.

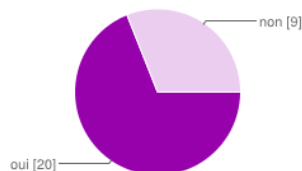
Les contenus des actions collectives font l'objet de réponses selon deux portes d'entrée :

- La première concerne les thématiques de santé (approches centrées sur la prévention des risques et/ou sur la promotion de la santé) : addictions (5 fois), sécurité routière (3 fois), bien être / estime de Soi (3 fois), utilisation d'internet et des réseaux sociaux (2 fois), hygiène, santé globale, alimentation, sommeil, violence, vie affective
- La seconde concerne les méthodes ou outils mobilisés : débats pédagogiques (4 fois), théâtre forum (2 fois), rédaction d'articles, réalisation de spots radio (2 fois), boîte aux lettres, exposition, participation à des jeux concours.

La plupart des actions animées par les animateurs jeunesse le sont dans le cadre de l'Education Nationale (en collège le plus souvent), ou dans le cadre des Points Accueil Ecoute Jeunes ou des Points Info Jeunesse.

4. La place des jeunes dans les actions :

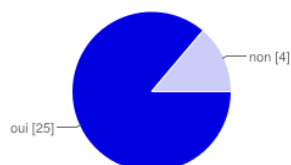
A l'inverse des élus, deux tiers des coordinateurs considèrent qu'il existe une demande de la part des jeunes eux-mêmes sur les questions de santé :



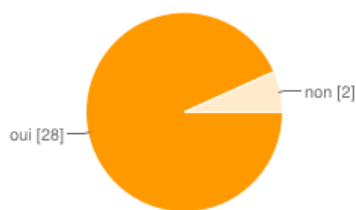
Ces demandes se font le plus souvent individuellement dans le cadre de relations informelles avec les professionnels de terrain ; ces échanges permettent d'installer de la confiance puis d'apporter des réponses et des solutions rapides et adaptées à leurs situations.

Plusieurs coordinateurs témoignent de la lassitude des jeunes pour les actions de prévention des conduites à risques telles qu'elles sont menées au sein de leur établissement scolaire, actions qu'ils jugent scolaires, normalisantes, moralisantes et culpabilisantes. Ils manifestent une nette préférence pour les actions participatives de promotion de la santé

Pour 86% des coordinateurs répondants, les projets éducatifs ont été élaborés en tenant compte des attentes des jeunes.



5. Leur perception du rôle des animateurs jeunesse sur les questions de santé des jeunes :



86 % des coordinateurs estiment que les animateurs jeunesse de leur service sont sensibles aux questions de santé des jeunes qu'ils accueillent.

L'ensemble des répondants estime que les animateurs sont des professionnels légitimes pour intervenir sur cette thématique.

Pour 9 coordinateurs sur 10, cette légitimité doit se traduire par l'inscription de la mission « promotion de la santé » dans les missions habituelles des animateurs jeunesse.

Lorsque cette inscription existe, elle est le plus souvent formalisée dans :

	Nbre de réponses	% réponses	% répondants
Formalisée dans le projet éducatif	15	48 %	50%
Formalisée dans leurs fiches de poste	9	29 %	30%
Non formalisée	4	13 %	13.3%
Autre	3	10 %	10%

6. Les leviers et les freins identifiés par les coordinateurs dans la mise en place de projets de promotion de la santé des jeunes :

Le principal levier identifié par les coordinateurs est le partenariat, autant celui qu'ils peuvent solliciter que celui auquel ils participent (cité 18 fois).

Un autre levier important est la qualité relationnelle développée entre les professionnels et les jeunes (basée sur la liberté de parole, sur le cadre informel, la capacité à recevoir la parole des jeunes et à coconstruire avec eux) (cité 6 fois).

Le soutien des institutions (sur un plan technique et financier) a été cité par trois d'entre eux.

Leviers identifiés	Freins identifiés
<p>Sur la question du partenariat (18)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser et consolider le partenariat (4) - Travailler en réseau - Travail en partenariat avec les collèges (2) - Partenaires spécialisés dans le domaine de la PPS 	<p>Sur la question du financements des actions (7)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de financement des actions – coût des interventions (3) - Lourdeur administrative pour accéder une aide minimale auprès de l'ARS - Problèmes de pérennité dans le financement des actions - Difficulté de projection à moyen/long terme
<p>Sur la question de la place et des méthodes pédagogiques de l'animation jeunesse (10)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance du public jeunes et de ses spécificités - Le contact « facile » avec beaucoup de jeunes - Les échanges informels - Le recueil de la parole des jeunes - Les jeunes en tant qu'acteurs des actions et non pas en tant que public destinataire (2) 	<p>Sur la question de la légitimité/formation (7)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de formation des professionnels sur le terrain – appréhension à parler de santé avec les jeunes (2) - Crainte de ne pas avoir la formation adaptée - Compétence des équipes à renforcer (2) - Tentation d'être moralisateur dans les discours
<p>Sur la question de la politique et des moyens : (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique locale et ses modes de financement - Les subventions - Le volontarisme des institutions notamment dans l'accompagnement financé des actions 	<p>Sur la question de la mobilisation/saturation des jeunes (6)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lorsqu'il y a trop de projets santé, le message ne passe plus - Difficulté à mobiliser les jeunes - Les actions menées en milieu scolaire sont ressenties comme « des cours » - Les jeunes sont blasés par les discours des adultes délivreurs de messages - Le manque d'intérêt de la part des jeunes - Le manque d'implication des jeunes dans ce type de projet
	<p>Sur le manque de partenariat : (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficulté à trouver des partenaires, et à travailler avec eux dans la durée
	<p>Sur le positionnement géographique du territoire (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insularité - Difficulté d'accès à l'information en milieu rural - Isolement des communes rurales

7. Le partenariat santé mis en œuvre sur le territoire :

80% des coordonnateurs disposent d'un partenariat santé opérationnel sur leur territoire ; ce réseau est riche et diversifié, et inclue les partenaires de l'écoute et de l'accompagnement, du soin, de la promotion de la santé, de l'éducation, et des institutions.

Il se concrétise par l'orientation des jeunes en difficulté vers une écoute et/ou une prise en charge spécialisée, par l'élaboration et l'animation de projets et/ou d'actions communes (7 citations), et par des rencontres de travail régulières (commissions, groupes de travail, groupes de pilotage (7 citations). Un coordonnateur mentionne également la participation de partenaires à des formations communes.

Il y a un équilibre entre les partenaires du soin, ceux de l'accompagnement, de la promotion de la santé, et des institutions ; tous ont un rôle opérationnel aidant pour les coordinateurs jeunesse. Le lien avec les professionnels de l'éducatif et de l'accompagnement des jeunes en difficulté est plus présent que celui avec les professionnels sociaux.

Les partenaires les plus fréquemment cités sont, dans un ordre décroissant :

- les infirmières de santé scolaire
- les partenaires de l'écoute et de l'accompagnement des jeunes en difficulté
- les animatrices territoriales de santé
- les structures de promotion de la santé
- les soignants

Voici les partenaires habituels opérationnels cités par les coordinateurs jeunesse :

Partenaires du soin et de l'accompagnement : 12 citations	Partenaires institutionnels : 11 citations
- Maison des adolescents 3 - PAEJ 2 - Centre de planification 2 - CSAPA - EPSM - Pharmacie - Psychologues - Médecins	- Animation territoriale de santé (5) - CLSPD 2 - Police - Employés communaux - Conseil général - Communauté d'agglomération
Partenaires de la promotion de la santé : 8 citations	Partenaires du champ social : 4 citations
- Associations de prévention (dont ANPAA, APF et IREPS) 3 - Association cap jeunes 2 - Diététicienne - Théâtre forum - Service santé ville de Brest	- Educateur de rue - Mission locale - Service médiation social de la ville - Travailleurs sociaux
Partenaires du champ éducatif: 10 citations	
- Infirmière scolaire 7 - Information jeunesse 3 - Education nationale	

8. Les besoins des animateurs jeunesse perçus par les coordinateurs :

Les besoins des animateurs en promotion de la santé, selon les coordinateurs jeunesse	Nbre de réponses	% de réponses	% nbre de répondants
Demande d'information sur ce qui se fait en promotion de la santé, exemple d'actions menées dans des maisons de jeunes	26	25 %	86.6%
Besoin de formation sur les principes d'intervention en promotion de la santé (méthodologie de projet, outils pédagogiques)	19	18 %	63.3%
Besoin de formation sur des thèmes de santé (les enjeux)	18	17 %	60%
Renforcement de la connaissance du réseau de partenaires locaux de prise en charge	15	14 %	50%
Besoin de formations transversales (ex : premiers secours)	10	10 %	33.3%
Renforcement des compétences sur l'accompagnement et la relation d'aide individuelle	8	8 %	26.6%
Renforcement des compétences sur l'animation de groupes en santé	7	7 %	23.3%
Autre	2	2%	6.6%

Selon les coordinateurs jeunesse, les animateurs jeunesse émettent clairement le besoin de renforcer leurs connaissances et compétences dans le champ de la promotion de la santé des jeunes.

Le premier besoin repéré par les coordinateurs est celui de **l'échange de pratiques** (87% des citations) autour des projets mis en place par chacun : cela permet de développer de nouvelles idées, d'observer la méthodologie et les outils utilisés par les collègues sur d'autres territoires.

Le second besoin (pour plus de 60% des coordinateurs répondants), concerne **la formation** des animateurs jeunesse, pour renforcer leurs compétences sur :

- Les méthodes et les outils de promotion de la santé
- La compréhension des enjeux de santé
- La connaissance des réseaux locaux d'écoute et de prise en charge
- L'écoute et la relation d'aide pour mieux aider, accompagner et orienter les jeunes en difficulté.

Les besoins d'approfondissement des enjeux de santé des jeunes concernent :

- La question des conduites à risques des jeunes :
 - Comprendre l'alcoolisation excessive et ponctuelle
 - Savoir comment en parler aux jeunes
 - Connaître les postures professionnelles aidantes
 - Savoir comment promouvoir leur santé et leur bien-être pour prévenir ces conduites à risques
- La question des relations affectives et amoureuses :
 - Les relations entre deux personnes
 - Les relations filles-garçons
 - La vie amoureuse
- L'utilisation des réseaux sociaux et de leur impact
- Les rapports avec la famille
- Le sommeil, la chronobiologie

Les thèmes évoqués par les coordinateurs sont ceux qui sont déjà traités dans les actions déjà mises en œuvre dans leur projet éducatif.

LA VISION DES COORDINATEURS JEUNESSE - POINTS A RETENIR :

- Ils ont un rôle de coordination technique des politiques jeunesse sur leur territoire
- Ils ont le rôle de coordination de l'axe « promotion de la santé des jeunes » quand celui-ci est formalisé dans le projet éducatif local
- Ils sont à l'interface des besoins des élus et des animateurs jeunesse : une place adéquate pour élaborer des stratégies et des projets tenant compte des besoins de chacun
- La moitié d'entre eux a également la mission d'animation jeunesse, ce qui leur permet de mieux prendre en compte les enjeux de terrain, et les besoins des jeunes autour de leur santé
- Ils ont très souvent des relations de qualité avec les jeunes, ce qui est un point fort pour construire des actions avec eux : 15% d'entre eux disent que les jeunes sont des partenaires pour les projets éducatifs, et non des cibles ou des destinataires
- Certains ont une connaissance des enjeux de la promotion de la santé des jeunes, en particulier sur les principes :
 - du partenariat
 - de la cohérence territoriale et de sa prise en compte dans l'élaboration des actions
 - de la participation des jeunes aux actions
- Ils ont aussi une vision de la santé centrée sur la prévention des conduites à risques, en particulier sur la relation des jeunes avec les consommations excessives et ponctuelle d'alcool
- Ils disent que les jeunes ont des questions et des attentes de réponses de la part des adultes sur leur santé, mais qu'ils ne se sentent pas ou peu mobilisés par les réponses actuelles (interventions jugées par les jeunes comme « scolaires », généralistes, normalisatrices,...)
- Ils disent que les animateurs jeunesse peuvent apporter aux jeunes des réponses adaptées sans se substituer aux professionnels de santé, à condition de :
 - les former sur les méthodes et les outils en promotion de la santé
 - leur permettre d'échanger entre eux sur leurs projets
 - leur permettre de mieux connaître les partenaires locaux aidants pour les jeunes
- Les coordinateurs situés en zone rurale ou ilienne se disent isolés, ce qui génère de grandes difficultés et de la souffrance réelle pour certains : difficultés d'accès à l'information et à un partenariat aidant, manque d'échanges enrichissants avec des collègues, sentiment de dévalorisation et/ou de non reconnaissance du travail réalisé.

V. LES ANIMATEURS JEUNESSE ET LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES

1. Leurs missions et leurs formations en promotion de la santé

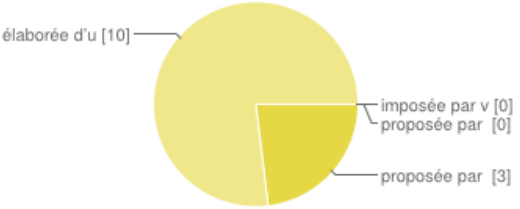
1.1. LEURS MISSIONS EN PROMOTION DE LA SANTE

Pour plus de la moitié des animateurs jeunesse ayant répondu à l'enquête, le projet pédagogique du service ou de la structure pour laquelle ils travaillent prévoit une mission « promotion de la santé des jeunes ».

Pour plus d'un tiers d'entre eux, cette mission est inscrite dans leur fiche de poste.

Cette mission traduit le plus souvent par:

- l'animation d'actions et d'ateliers d'information-sensibilisation avec des publics jeunes : 6 citations
- la réalisation d'actions de prévention des conduites addictives et promotion de l'activité physique: 3 citations
- l'accompagnement d'équipes éducatives des établissements scolaires à l'animation d'actions d'éducation pour la santé: 1 citation

Particularités de la formalisation d'une mission en promotion de la santé des jeunes	Causes de l'absence de formalisation de mission en promotion de la santé des jeunes (motifs présentés)
 <p>Cette mission est principalement élaborée d'un commun accord entre la structure employeuse et l'animateur. Sinon, elle est mise en œuvre à l'initiative des animateurs jeunesse. Aucune mission de PPS ne se situe dans un cadre contraint.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les questions de santé ne sont pas jugées prioritaires - Faiblesse des moyens et difficulté d'atteinte du public - Prévalence de la mission d'orientation des demandes individuelles sur la démarche de promotion de la santé

1.2. LEURS FORMATIONS EN PROMOTION DE LA SANTE

Moins de la moitié des animateurs répondant (42%) dit être formée sur les questions de la santé des jeunes ; ceux qui le sont ont majoritairement suivi des formations plutôt thématiques (prévention des conduites à risques en particulier) ou des découvertes d'outils pédagogiques.

Dix animateurs jeunesse déclarent avoir suivi une formation, et citent:

Formations sur des thématiques de santé : - la prévention des conduites addictives et conduites à risques (cité 8 fois) - l'éducation à la vie affective et sexuelle (3) - la prévention de la souffrance psychique et des conduites suicidaires suicide (3) - l'utilisation des réseaux sociaux (2 fois) - le renforcement de l'estime de Soi (1) - l'éducation nutritionnelle (1)	8
Formations à l'utilisation d'outils pédagogiques	4
Formation à des techniques d'animation de groupe en santé	1

➤ Qui sont les organismes formateurs en promotion de la santé ?

Les principaux formateurs des animateurs jeunesse sur les questions de santé sont des associations œuvrant dans le champ de la promotion de la santé : l'IREPS Bretagne, le CRIJ, les FRANCAS et JEUDEV I sont repérés comme structures de formation autour de la Promotion de la santé/éducation pour la santé avec les jeunes ou dans les Espaces Jeunes.

L'ANPAA, Formalcool et l'AATPF proposent des formations essentiellement thématiques (prévention des conduites à risques, entretien motivationnel) permettant de se sentir plus à l'aise avec la problématique de santé la plus citée : consommations excessives d'alcool des adolescents vulnérables.

- IREPS Bretagne (citée 6 fois)
- ANPAA (citée 2 fois)
- CRIJ (citée 2 fois)
- FRANCAS
- JEUDEV I
- ADIJ 22
- Formalcool

- Sapeurs-Pompiers
- Croix Rouge Française
- AATPF Bretagne
- CNFPT
- Fédération des Centres Sociaux

La Région Bretagne soutient une formation portée par l'association Les Francas, sur le renforcement de la Promotion de la santé dans les espaces jeunes d'Ille et Vilaine en 2013 et 2014.

Le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) a proposé en 2013 une formation qui s'adresse aux responsables d'espaces jeunes: « La prévention en santé auprès des jeunes ». Pour 2014, une formation semblable intitulée « les actions de santé auprès des jeunes » est proposée en Basse-Normandie. Ces formations s'adressent aux professionnels rattachés à la fonction publique territoriale. Les animateurs rattachés à des associations ne peuvent accéder à ces formations et doivent se tourner vers des associations proposant des formations en promotion de la santé / éducation pour la santé.

La Fédération bretonne des Centres Sociaux propose en 2014 des formations centrées sur l'écoute, la gestion des conflits dans les groupes, et la communication bienveillante, à destination des responsables de structures ou de services.

L'Agence Régionale de Santé et les Conseils Généraux ne mentionnent pas de financement d'actions de formation des animateurs jeunesse sur la santé des jeunes en 2012 ou en 2013.

➤ Quel est l'impact des formations sur les pratiques des animateurs en promotion de la santé des jeunes ?

<p>Sur la question du partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Meilleure connaissance des partenaires, et meilleure orientation vers les professionnels de santé, - Meilleure connaissance des autres acteurs, -Meilleure compréhension de la problématique santé et connaissances des structures en lien avec la prévention des addictions, -Force de proposition dans des projets partenariaux. 	<p>Sur la question de la posture professionnelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhension différente du public, des cas individuels et des pratiques collectives, - Meilleure connaissance de soi même, - Approche positive de la promotion de la santé des jeunes, - Apport de solutions pour réduire les risques, dans un cadre de promotion de la santé.
<p>Sur la question des méthodes pédagogique de l'animation jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance des outils pédagogiques, - Echanges de pratiques entre animateurs 	<p>Sur la question de la légitimité dans les formations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnalisation des interventions, - Meilleure connaissance de ses limites, - L'action santé s'inscrit dans une organisation systémique où tout compte : contexte, acteurs, public, animation, partenaires, évaluation tout au long du projet etc...

Les formations reçues en promotion de la santé des jeunes ont eu un impact réel sur les pratiques des animateurs jeunesse, dans le sens où nous retrouvons dans les citations les principaux principes d'intervention appliqués aux actions :

- Légitimité à se situer dans une démarche de promotion de la santé des jeunes
- Approche positive de la promotion de la santé et de la mise en pratique de ses principes d'intervention
- Acquisition de méthodes et outils adaptés
- Elaboration d'un partenariat utile et opérationnel
- Posture professionnelle adaptée et plus confortable.

2. Les problématiques de santé des jeunes repérées par les animateurs jeunesse :

2.2 LES PROBLEMATIQUES REPEREES :

Près de 80% des animateurs rencontrent ou ont rencontré des jeunes qui ont des soucis de santé.

Problématiques de santé des jeunes identifiées par les animateurs	Nombre de citations
Problèmes de consommations de produits psychoactifs	12
Santé psychique (stress, manque d'estime de soi, mal être)	11
Nutrition, surpoids, troubles alimentaires	7
Handicap	2
Hyper activité	1
Fatigue	1
Allergie	1
Acné	1
Maladie (mucoviscidose, problèmes rénaux)	1
Addiction aux jeux vidéos	1
Isolement	1
Difficultés sociales	1

Les soucis de santé des jeunes sont repérés par les animateurs jeunesse dans le cadre de relations individuelles: en se confiant volontairement à l'animateur, par exemple, ou en ayant des discussions entre jeunes avec la présence consciente de l'animateur pas très loin (pour qu'il puisse entendre). La santé est très peu abordée directement ou suite à un diagnostic local.

La problématique principale concerne la consommation excessive ponctuelle d'alcool pour certains jeunes ; ce constat rejoint celui fait par les élus et par les coordinateurs jeunesse.

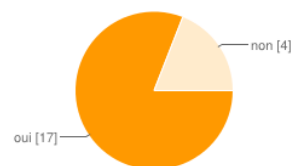
Les animateurs, plus près des jeunes au quotidien, ont une approche plus fine de leurs soucis et repèrent ainsi leurs difficultés dues au mal-être, à une faible estime de soi, et à du stress (deuxième problématique de santé)

Ces situations sont perçues comme fréquentes pour 45% d'entre eux (10 citations), peu fréquentes voire rares pour 27 % d'entre eux (6 citations pour chacun des items).

2.3 LES REPONSES APORTEES PAR LES ANIMATEURS JEUNESSE :

81% des animateurs jeunesse déclarent être en mesure d'apporter une réponse aux soucis de santé des jeunes.

Les animateurs déclarant ne pas être en mesure d'apporter des réponses proposent une écoute puis orientent les jeunes vers des structures spécialisées de prise en charge.



Nature des réponses apportées par les AJ aux soucis de santé exprimés par les jeunes	Nbre de réponses	% de réponses
Ecoute individuelle	6	30 %
Orientation vers une structure spécialisée de prise en charge	5	25 %
Animations collectives autour d'une thématique de santé	3	15 %
Conseils individuels spécialisés sur la thématique de santé concernée	2	10 %
Echange avec les parents	1	5 %
Autre	3	15 %

L'écoute et l'orientation sont les principales réponses apportées par les animateurs jeunesse aux jeunes quand ils ne vont pas bien.

Le plus souvent, cela se fait par des échanges informels lors d'activités de loisirs (parties de baby-foot, par exemple). Il arrive aussi que des jeunes interpellent directement un animateur pour lui poser une question, lui demander un avis ou conseil. Parfois, un jeune peut également faire la démarche de solliciter l'animateur quand ça ne va pas bien.

A l'inverse, il arrive à l'animateur d'engager un échange avec un jeune qui ne va pas bien afin de l'aider.

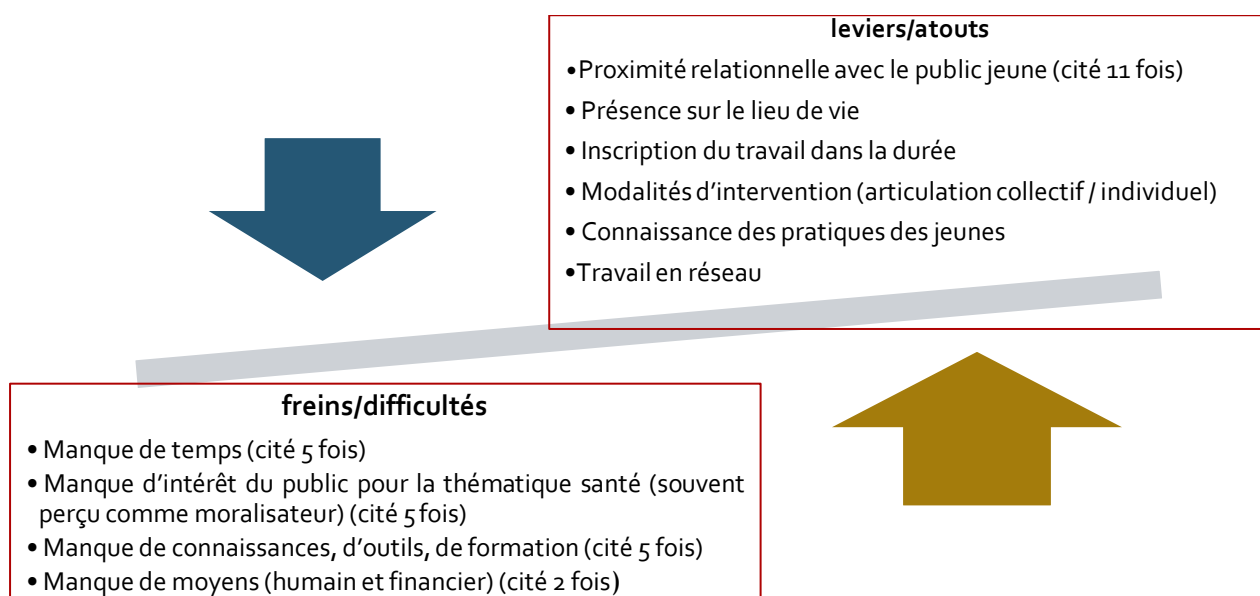
Parfois, une simple écoute suffit pour que le jeune trouve la réponse à son questionnement ; parfois, il est nécessaire d'orienter vers des partenaires plus spécialisés, qui seront peut-être plus aidants pour le jeune.

Les animateurs se risquent peu à donner des conseils de santé : faire émerger la réponse chez l'autre est plus jugé comme une approche constructive.

L'animation collective autour de la santé est peu pratiquée ; l'animation de débats par les jeunes autour de leur santé pourrait être utile, car elle permet aux jeunes de développer des compétences sur la santé, et annexes à la santé : prendre la parole dans un groupe ; formuler son avis personnel, développer un esprit critique, savoir s'affirmer, renforcer son estime de soi, etc...

3. Freins et leviers pour la mise en œuvre des actions de promotion de la santé :

Les points d'appui et les freins pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé des jeunes sont:



La présence auprès des jeunes est un formidable atout pour élaborer des stratégies et des actions avec eux ; elle permet d'instaurer une confiance par une écoute attentive et un respect de l'autre. Pour cela, elle demande du temps. Une fois la confiance établie, la connaissance de méthodes et d'outils adaptés, ainsi qu'un partenariat efficace seront précieux pour engager les jeunes dans la promotion de leur santé et de leur bien-être.

4. Les besoins des animateurs jeunesse pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé des jeunes :

Besoins exprimés par les animateurs	Nbre de réponses	% de réponses
Information sur ce qui se fait en promotion de la santé, exemple d'actions menées dans des maisons de jeunes	10	29 %
Connaissance du Réseau de partenaires locaux de prise en charge	8	23 %
Formation sur les principes d'intervention en promotion de la santé (méthodologie de projet, outils pédagogiques)	7	20 %
Formation sur des thèmes de santé (précisez à la question suivante)	5	14 %
Formation transversale (ex : premier secours)	2	6 %
Accompagnement et relation d'aide individuelle	2	6 %
Animation de groupe en santé	1	3 %

On constate à travers ces réponses 4 demandes fortes des animateurs, en adéquation avec la perception des coordinateurs jeunesse :

- la mutualisation des expériences et l'échange de pratique, la découverte d'exemples de projets menés avec les jeunes,
- la connaissance du réseau et des partenaires locaux,
- la formation sur les principes d'intervention en promotion de la santé,
- la formation sur certaines thématiques de santé (qui leur permettra d'être plus à l'aise avec le vocabulaire, les enjeux, les réseaux locaux de prise en charge spécialisés) : comprendre les phénomènes de consommations à risque (alcoolisations fortes et ponctuelles), la gestion du stress, l'impact de la nutrition sur la santé.

Par contre, les animateurs se sentent assez formés sur l'écoute et la relation d'aide, ainsi que sur l'animation de groupes.

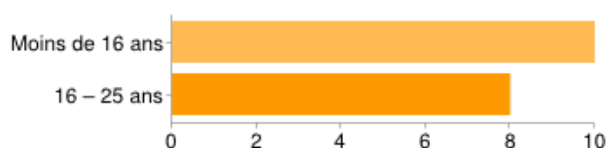
Sur le point « formation sur les principes d'intervention en promotion de la santé », les attentes des animateurs jeunesse sont:

- Echanger entre animateurs sur ce qu'est la santé
- Savoir parler de santé avec les jeunes
- Echanger entre animateurs sur les projets menés par chacun
- Savoir monter une action à partir des besoins des jeunes et non uniquement à partir des demandes des institutions ou des élus
- Savoir écrire un projet avant de se lancer dans l'action
- Etre plus à l'aise sur certaines thématiques (en terme de connaissances de base) pour pouvoir en parler avec les jeunes (VAS surtout, mais aussi rapports difficile avec la famille – cas d'enfants de familles divorcées)

5. Les actions de promotion de la santé menées par les animateurs jeunesse:

La dernière partie du questionnaire propose aux animateurs de présenter une de leurs actions phares. 13 actions ont ainsi été présentées par les animateurs.

La majorité d'entre elles concerne les jeunes de moins de 16 ans ; les actions pour les 16-25 sont moins fréquentes.



En ce qui concerne les thématiques abordées, il s'agit des thèmes prioritaires de santé : la prévention des conduites à risques et les dépendances (35% des réponses), puis la vie affective et sexuelle.

Thématiques de santé abordées dans les actions menées par les animateurs jeunesse	Nb. De citations	% des citations
Conduites à risques	7	18.4%
Dépendance (aux produits, jeux, TV...)	6	15.8%
Vie affective, sexualité, IST, sida	6	15.8%
Activité physique et/ou sportive	5	13.2%
Estime de soi	5	13.2%
Equilibre nutritionnel	3	7.9%
Mal-être, souffrance psychique	2	5.3%
Autre	2	5.3%
Rythmes et hygiène de vie	1	2.5%
Accès aux soins et aux droits de santé	1	2.5%

TYPES D'INTERVENTION ET METHODES UTILISEES POUR LES ACTIONS :

Nature des projets menés	Supports utilisés	Nb. De citations	% des citations
Débats, échanges et apports d'informations	Théâtres forum – soirées de prévention – semaines santé	10	45.5%
Animations d'éducation pour la santé	Outils pédagogiques : Câlins Malins, T'as La Tchatche, Ado Sexo	6	27.3%
Projets de promotion de la santé	Concerts de prévention, randonnée diététique, goûter conso, journées sport santé et bien-être, projet « ado bien dans sa peau », projet « Ton look, ta santé, tes projets »...	5	22.7%
Orientation vers du dépistage	Ecoute et accompagnement	1	4.5%

La majorité des actions menées s'appuie sur l'apport d'informations et sur les débats avec les jeunes.

L'autre moitié s'appuie sur la démarche de projet ou sur l'action éducative utilisant des outils pédagogiques reconnus.

Le recueil des attentes des jeunes est réalisé lors de la réalisation de l'action (tour de table, échanges), ou lors d'échanges individuels en amont des actions collectives.

La démarche de construction et réalisation avec les jeunes est très peu citée et quand elle l'est, elle concerne des animateurs travaillant dans les centres sociaux qui ont l'habitude d'œuvrer dans une démarche communautaire avec les habitants du quartier.

La participation des jeunes est souvent perçue comme difficile pour une mobilisation dans un projet.

L'approche ludique permet de mieux mobiliser les jeunes : par exemple, l'utilisation du support « maquillage » pour réfléchir sur le look, le corps, ses représentations, est un outil adapté selon les professionnels.

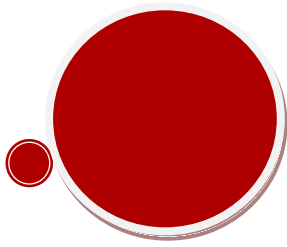
Souvent, le temps manque pour réaliser des actions durables (le temps pour recueillir les besoins et pour élaborer le projet avec les jeunes). En effet, la fréquentation des structures d'accueil n'est pas toujours régulière, et parfois de courte durée. Les animateurs constatent également une baisse de fréquentation constante de l'utilisation de ces espaces par les jeunes, ce qui ne facilite pas le travail avec eux.

D'ailleurs, nous constatons que d'après les 13 fiches projet remplies, la moitié des projets est réalisée en milieu scolaire, en lien avec l'infirmière du collège. L'autre moitié des actions est souvent portée par des services en lien avec les Bureaux Info Jeunesse.

Dans 71% des cas, les répondants déclarent avoir réalisé une évaluation du projet, ce qui témoigne d'une connaissance de la méthodologie de projets, au moins en partie.

LA VISION DES ANIMATEURS JEUNESSE : POINTS A RETENIR

- Les animateurs jeunesse ont une place privilégiée auprès des jeunes, et ces derniers ont confiance en eux : proximité, présence, sens social, goût de la pédagogie, écoute, partage de loisirs, permettent des échanges informels
- Ils repèrent aisément les soucis de santé des jeunes, surtout dans le cadre de relations individuelles, et peuvent en parler avec eux ou orienter vers les partenaires locaux quand cela est nécessaire
- Les principaux soucis de santé observés chez les jeunes (non mesurés) relèvent des consommations excessives d'alcool, des questionnements sur les relations amoureuses et la sexualité, sur l'activité physique et le sport, et sur l'estime de soi ; il y a beaucoup de questionnements autour du mal-être, sans pour autant associer cette thématique à la santé
- Les réponses apportées se situent essentiellement dans le champ de la réponse individuelle, plus rarement dans l'élaboration d'actions collectives
- 38% d'entre eux ont une mission de promotion de la santé dans leur fiche de poste, mais 58% ne sont pas formés sur ces questions
- Ceux qui sont formés sur la santé des jeunes le sont surtout sur des approches préventives et thématiques (prévention des conduites à risques, par exemple), ou sur l'utilisation d'outils pédagogiques; le CRIJ et l'IREPS Bretagne proposent des formations sur les approches en promotion de la santé
- Il y a des différences de perception dans leur implication à intervenir selon qu'ils sont formés aux principes de promotion de la santé ou non : sur leur légitimité à intervenir, sur la connaissance des méthodes et des outils d'intervention, des leviers de la mobilisation des jeunes, et du partenariat local
- Peu d'animateurs sont formés à l'écriture de projet; ces derniers sont élaborés empiriquement à partir de constats décelés dans les pratiques quotidiennes
- Quand ils mènent des projets collectifs autour de la santé, ceux-ci ne sont pas souvent valorisés
- Ils sont demandeurs de découverte des actions menées par d'autres, de leurs méthodes et des outils adaptés; ainsi que d'une meilleure connaissance des enjeux de certaines thématiques de santé (conduites à risques, vie affective et sexuelle, nutrition)
- Ils souhaitent mieux connaître leurs partenaires locaux de prise en charge des jeunes
- Les entretiens ont montré qu'une première étape en faveur de la promotion de la santé des jeunes serait de permettre aux animateurs jeunesse de se rencontrer et d'échanger autour de leurs actions. Ensuite une phase de formation pourrait être envisagée
- Certains animateurs ont demandé à échanger également avec leurs élus afin que ces derniers soient plus au courant de leurs missions et de leurs actions au quotidien, et ainsi avoir plus de reconnaissance et de valorisation de leur métier
- Certains animateurs en zone rurale disent se sentir isolés et en difficulté dans leurs missions
- Une des plus grandes difficultés de certains animateurs jeunesse est qu'on leur demande de résoudre l'ensemble des problèmes liés à la jeunesse dans la commune ou le quartier, et qu'ils ne sentent pas outillés pour cela ; ils disent même qu'on leur en demande trop, ce qui soulève des difficultés chez certains.



PARTIE 4 - PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS

1. Définir, Formaliser et Valoriser la mission « Promotion de la santé des jeunes » des animateurs jeunesse

La mission « Promotion de la santé des jeunes » n'est écrite et formalisée que dans 31% des projets pédagogiques selon les élus, dans la moitié selon les animateurs, et dans les trois-quarts selon les coordinateurs ;

Ces différences d'appréciation peuvent nous aider à comprendre que certains animateurs jeunesse, pour qui cette mission n'est pas clairement écrite ou formalisée, ne se sentent pas légitimes pour intervenir, alors qu'ils repèrent des soucis de santé ou qu'ils sont sollicités par les jeunes sur cette question.

Pour certains animateurs, la fiche de poste ne mentionne pas de mission spécifique à ce sujet : le problème de légitimité à intervenir se pose aussi.

Enfin, certains disent que les actions qu'ils mènent à ce sujet ne sont ni reconnues, ni valorisées, ce qui provoque de l'amertume et de la non-motivation.

Il y aurait ici une réponse à apporter pour conforter les animateurs dans leur démarche de promotion de la santé des jeunes.

Proposition 1: engager avec les institutions, les associations et les élus, un travail sur les fiches de postes des animateurs pour les conforter dans leur rôle de promotion de la santé des jeunes.

2. Créer une culture commune sur la PPS des jeunes dans les territoires

L'état des lieux montre que les élus ont majoritairement une vision de la santé des jeunes centrée sur la réduction des risques (suicide, alcoolisations) et non sur une vision positive et dynamique de la santé, de la prise de conscience et de pouvoir possible sur sa vie.

En conséquence, ils sont surtout demandeurs de formations sur la prévention du risque suicidaire et sur la prévention des risques liés aux consommations excessives de produits psychoactifs.

Par contre, les coordinateurs et les animateurs jeunesse ont une vision plus claire de la démarche de promotion de la santé et de ses enjeux éducatifs, ce qui peut parfois créer des décalages avec les élus sur la perception de la nature des projets éducatifs et des actions à mener avec les jeunes.

Proposition 2: créer de la culture commune autour des principes d'intervention en promotion de la santé des jeunes, par territoire, en associant les élus, les coordinateurs et les animateurs jeunesse.

3. Rompre l'isolement de certains animateurs jeunesse et valoriser les projets existants

Nombre d'animateurs jeunesse situés dans les zones rurales ou ileniennes expriment un sentiment d'isolement et de solitude dans leur métier.

Ils peuvent avoir développé un partenariat avec d'autres professionnels locaux (des secteurs sociaux, éducatifs, sanitaires), mais ne pas pouvoir échanger régulièrement avec des collègues provoque un sentiment d'appauvrissement et d'isolement.

Des regroupements réguliers sont organisés par les DDCS pour mutualiser les pratiques des animateurs ; ils ne paraissent pas suffisants pour pouvoir échanger de manière approfondie sur les projets menés par chacun, leurs méthodes ou leurs outils.

Proposition 3: créer des espaces réguliers d'échanges permettant aux animateurs, coordinateurs et élus, de découvrir les pratiques réciproques des collègues et partenaires.

4. Développer les réseaux d'animateurs jeunesse autour de la santé des jeunes:

Sur certains territoires, des animateurs se sont rassemblés en collectifs afin de poursuivre ensemble l'objectif de promotion de la santé des jeunes : par exemple, sur le Pays d'Auray (par le projet « Portraits de Jeunes ») et sur le territoire de Muzillac-Theix-Damgan-Surzur-SaintAvé dans le Morbihan (création du collectif RESSORT, pour promouvoir la santé des jeunes).

Ces dynamiques, qui sont nées à l'issue de formations autour de la santé des jeunes, permettent aux coordinateurs et animateurs participant d'avoir une culture, des méthodes et des outils communs leur permettant de mettre en œuvre dans la durée des projets de santé élaborés avec les jeunes.

Proposition 4: promouvoir la structuration et la formalisation de réseaux opérationnels de professionnels de la jeunesse, sur des territoires de vie cohérents, autour de la promotion de la santé des jeunes.

5. Renforcer les compétences des animateurs jeunesse sur la démarche de promotion de la santé des jeunes

Les animateurs sont souvent investis pour se préoccuper de la santé des jeunes, sans être formés pour cela.

Ceux qui ont été formés expriment clairement les changements positifs opérés dans leurs pratiques (plus de légitimité pour mener l'action ; plus de participation des jeunes ; plus de partenariat, moins d'isolement, plus d'estime de soi en tant que professionnel).

5.1.. PROPOSITIONS D'OBJECTIFS A REALISER POUR RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DE LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES PAR LES ANIMATEURS:

Au vu des résultats de l'enquête, des besoins et des attentes, les actions à mettre en place avec les animateurs et les coordinateurs répondront aux objectifs suivants :

- échanger sur leurs représentations de la santé des jeunes,
- échanger sur les actions qu'ils mènent (leviers et freins) afin de les mutualiser entre les territoires,
- dégager ensemble les leviers de la démarche éducative « positive » et de la participation des jeunes aux actions,
- dégager les points de la posture professionnelle aidante pour les jeunes,
- découvrir de nouvelles méthodes et nouveaux outils d'intervention en PPS des jeunes,
- faire se rencontrer animateurs jeunesse et partenaires locaux de santé pour tisser des liens opérationnels,
- apporter une réponse à l'isolement des animateurs jeunesse en milieu rural,
- valoriser leurs actions et leur engagement en les confortant dans la mission de promotion de la santé qu'ils mènent auprès des jeunes.

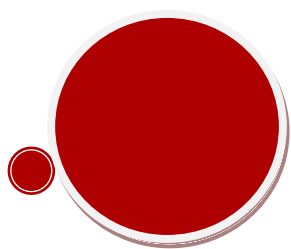
5.2.. DEUX ACTIONS POSSIBLES : LES ECHANGES DE PRATIQUES ET/OU LA FORMATION-ACTION :

Deux types d'actions sont envisageables pour réaliser les objectifs pré-cités :

- Des rencontres d'échanges de pratiques réunissant les animateurs et les coordinateurs; les élus pourront s'y associer à un moment déterminé par eux ; les choix de territoires pour une bonne efficacité sont à préciser avec les professionnels concernés, ainsi que la fréquence des rencontres ;
- Une formation-action regroupant des animateurs et coordinateurs d'un territoire à déterminer (par exemple, un: territoire pour lequel il n'y pas eu de retour d'information suite à l'enquête).

Modalités pratiques	RENCONTRES D'ECHANGES DE PRATIQUES	FORMATIONS-ACTIONS
Objectifs général et spécifiques	<p>Objectif Général : Conforter, encourager et valoriser la dimension Promotion de la Santé des jeunes dans les pratiques éducatives des animateurs jeunesse</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter leur appropriation de la notion, de la démarche et des principes d'intervention en promotion de la santé • Développer leurs compétences dans l'adoption d'une posture éducative aidante pour les jeunes • Renforcer leurs connaissances des supports, outils, structures et personnes ressources utiles pour mieux conseiller et orienter • Créer une culture commune autour de la PPS des jeunes sur des territoires de vie 	
Calendrier de mise en œuvre	Septembre 2014 à décembre 2016	
Territoires de réalisation	A déterminer ; idéalement, les territoires pourront être restreints (Pays, COM-COM, grande ville ou réunion de cantons) afin de permettre un travail cohérent de proximité qui permettra d'associer les élus et les ressources locales en santé, et, peut-être, d'amener les groupes à s'organiser en réseau à l'issue des rencontres	3 territoires prioritaires au regard de l'état des lieux sont : - Le Centre Ouest Bretagne - Le Nord-Est du 35 - La partie Côtes d'Amor du Territoire de Santé 8 (Loudéac)
Fréquence des rencontres pour un territoire	3 rencontres trimestrielles au total par territoire (2 avec les animateurs + coordinateurs, + 1 avec les AJ, CJ +les élus locaux):	1 formation-action = 18 jours au total (4 jours de préparation + 4 jours de formation (2 + 2) + 5 jours d'accompagnement individuel intersession des participants + 5 jours d'accompagnement individuel à l'issue de la formation pour favoriser le développement de projets de PPS des jeunes
Public concerné	Animateurs et Coordinateurs Jeunesse + Elus	Animateurs et coordinateurs jeunesse + Elus (invités au module 2 de la formation)
Possibilités de réalisation au regard des moyens actuelles disponibles ; Pour rappel, 35 jours par an sur CPOM-ARS sont affectés à ce projet sur des bases identiques à 2013 En 2014, 10j seront disponibles pour débiter une action ; 1 jour de rencontre ou formation nécessite 1 jours de préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire 1, 2 et 3 : 1 rencontre en 2014 + 2 en 2015 - Territoires 4, 5 et 6 : 3 rencontres en 2015 - Territoires 7, 8 et 9 : 3 rencontres en 2016 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire 1 : 1 site en 2014-2015 - Territoire 2 : 1 site en 2015 - Territoire 3 : 1 site en 2015-2016 + évaluation des 3 sites.

Ces deux types d'actions peuvent être mises en place et seront proposées puis décidées par le comité de pilotage du projet (ARS, DRJSCS et les DDCS) pour une mise en œuvre à partir d'octobre 2014.



ANNEXES

Annexes 1 : courrier accompagnant le questionnaire d'enquête

Annexe 2 : questionnaire « élus »

Annexe 3 : questionnaire « coordinateur jeunesse »

Annexe 4 : questionnaire « animateur jeunesse »

Annexe 5 : grille de recueil d'informations auprès de la DRJSCS et des DDCS

Annexe 6 : grille de recueil d'informations auprès des animateurs jeunesse en zones désertes

ANNEXE 1 : courrier accompagnant le questionnaire



Rennes, le 27 Mai 2013

A l'attention des Elus responsables des Politiques Jeunesse de Bretagne,

A l'attention des Coordinateurs et Animateurs et Jeunesse de Bretagne,

A l'attention des Animateurs de Prévention,

Madame, Monsieur,

En tant qu'Elu ou Professionnel de la Jeunesse, vous pouvez être de plus en plus confronté aux questions de la santé des jeunes dans le cadre de votre pratique bénévole ou professionnelle (mal-être, sexualité, conduites à risques, més-utilisation des réseaux sociaux, ...).

Nombre d'entre vous ont choisi de se positionner pour apporter une réponse : en se formant, en accompagnant les jeunes en difficulté vers le soin ou la prise en charge, ou en mettant en place des actions collectives de promotion de la santé.

Afin de mieux connaître et comprendre vos pratiques sur ce champ, l'IREPS Bretagne, (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé de Bretagne), avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne (ARS), débute actuellement un recueil de données régional.

Les résultats de cette enquête seront connus et disponibles fin novembre 2013, et proposeront des recommandations en terme d'actions dont les objectifs seront de renforcer vos compétences et de vous outiller pour que vous soyez plus à l'aise dans le champ de la Promotion de la Santé des Jeunes.

Nous vous proposons de participer à cet état des lieux pour donner votre point de vue, et formuler des propositions.

A cet effet, nous vous proposons de répondre à un questionnaire adapté à votre situation professionnelle, qui ne vous demandera que 10mn d'attention.

Si vous ne menez pas d'actions sur ce thème, vous pouvez également remplir ce questionnaire pour nous aider à comprendre pourquoi, et nous le retourner par retour de mail.

Nous comptons sur votre adhésion à ce projet, et vous remercions beaucoup pour le temps que vous nous aurez consacré à cet effet.

Bien cordialement,

Maud BEGNIC, Amélie CHANTRAINE, Pascale MARCHETTI, Yves COSTIOU, et Hervé STRILKA,
chargés de projets à l'IREPS Bretagne

ANNEXE 2 : Questionnaire envoyé aux élus

RECUEIL DE DONNEES SUR LES PRATIQUES DES ANIMATEURS JEUNESSE DANS LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES EN BRETAGNE

► Qui êtes- vous ?

- Département de rattachement : 22 29 35 56
- Nom- Prénom :
- Fonction :
- Adresse :
- Tél :
- Email :
- Commune ou communauté de communes d'exercice :

► Caractéristique du territoire

- Votre territoire dispose t-il d'une politique jeunesse formalisée ?
 Oui Non
- Cette politique prend-elle en compte de façon formalisée la promotion de la santé ?
 Oui Non
- Existe-t-il sur votre territoire un dispositif particulier d'animation jeunesse ?
 Oui Non

Si oui, lequel ?

- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
- Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CAS)
- Projet de Réussite Educative (PRE)
- Réseau Ambition Réussite (RAR)
- Projet Educatif Local
- Accompagnement éducatif
- Aide personnalisée
- Stage de remise à niveau
- Accueils périscolaires
- Autres(précisez).....

- Les questions concernant la santé des jeunes font-elle l'objet d'échanges entre vous et les structures d'animation jeunesse du territoire ?
 Oui Non
- Si oui, cela fait-il l'objet de dispositions particulières ?
 - Groupe de pilotage
 - Groupe de travail
 - Conventions
 - Actions spécifiques
 - Partenariat
 - Autres.....

- Les animateurs jeunesse ont-ils une mission de prévention et de promotion de la santé ?
 Oui non

- Si oui, où figure-t-elle ?
 - Formalisée dans le projet éducatif
 - Formalisée dans leurs-fiches de poste
 - Non formalisée
 - Autres.....

- Votre territoire présente t-il des caractéristiques particulières susceptibles d'influencer positivement la santé des jeunes ?

- Votre territoire présente t-il des caractéristiques particulières susceptibles d'influencer négativement la santé des jeunes ?

► Les actions de santé en direction des jeunes dans votre territoire

- Y a t-il sur votre territoire, des actions de santé des jeunes mises en place ?
 Oui Non

- Si oui, de quel type d'actions s'agit t-il ?
 - Ecoute individuelle
 - Orientation vers une structure spécialisée de prise en charge
 - Echange avec les parents
 - Conseils individuels spécialisés sur la thématique de santé concernée
 - Animations collectives autour d'une thématique de santé
 - Autre réponse à préciser.

- A votre connaissance, la participation des jeunes est-elle suscitée ?
 Oui Non

- Pourriez- vous citer un ou quelques exemples de projet santé mené sur votre territoire ?

- Quels sont les obstacles repérés pour le bon fonctionnement de l'action ?

- Quels sont les éléments de satisfaction, de réussite que vous avez relevés ?

- Avez-vous des attentes particulières sur ce thème ?
 Oui Non

- Si, oui merci de bien vouloir les préciser :

- Envisagez-vous la mise en place de groupe de travail sur la santé des jeunes ?
 Oui Non

- A votre connaissance, existe-t-il une demande de la part des jeunes eux-mêmes sur ces questions ?
 Oui Non

- Disposez-vous de partenariat santé sur votre territoire ?
 Oui Non

- Quelles seraient selon vous les actions prioritaires à travailler dans le territoire ?
.....
.....

- D'après vous, quels sont les besoins des professionnels de l'animation jeunesse sur les questions de santé ?

Information sur ce qui se fait en promotion de la santé, exemples d'actions menées dans des maisons de jeunes

Formation sur les principes d'intervention en promotion de la santé (méthodologie de projet, outils pédagogiques)

Formation sur des thèmes de santé : lesquels ?.....

Connaissance du Réseau de partenaires locaux de prise en charge

Formation transversale (ex : premier secours)

Accompagnement et relation d'aide individuelle

Animation de groupe en santé

Autre (Précisez svp).....

- Accepteriez-vous d'être contacté pour un entretien ?
 Oui Non

Merci de votre participation

ANNEXE 3 : Questionnaire envoyé aux coordinateurs

RECUEIL DE DONNEES SUR LES PRATIQUES DES ANIMATEURS JEUNESSE DANS LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES EN BRETAGNE

► Qui êtes- vous ?

- Département de rattachement professionnel : 22 29 35 56
- Nom- Prénom :
- Fonction :
- Structure employeuse:
- Adresse :
- Tél :
- Email :
- Commune ou communauté de communes d'exercice :
-

► Votre poste de coordinateur jeunesse et la promotion de la santé

- Existe-t-il sur votre territoire une politique jeunesse formalisée ?
Oui non
- Si oui, qui sont vos partenaires associés?
 - Elus
 - Animateurs
 - Education Nationale
 - la-CAF
 - les-Jeunes
 - Mutualité Sociale Agricole
 - Enseignement Catholique
 - Centre sociaux
 - Conseil Général
 - Autres.....
- Dans quel cadre de politique locale ?
 - Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
 - Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CAS)
 - Projet de Réussite Educative (PRE)
 - Réseau Ambition Réussite (RAR)
 - Projet Educatif Local
 - Accompagnement éducatif
 - Aide personnalisée
 - Stage de remise à niveau
 - Accueils périscolaires
 - Autres.....
- Quelles sont vos missions dans le dispositif d'animation jeunesse de votre territoire ?

.....
.....
.....

- Quelle place occupez-vous dans l'élaboration du projet éducatif et pédagogique de votre structure ?

.....
.....

- Dans ces projets éducatifs et pédagogiques, accordez-vous un axe à la promotion de la santé des jeunes ?

Oui Non

- Si oui, quels sont les contenus ?

.....
.....
.....

- A votre connaissance, existe-t-il une demande de la part des jeunes eux-mêmes sur ces questions de santé ?

Oui Non

- Si oui, quelles sont les demandes des jeunes ?

.....
.....

- Le projet éducatif a-t-il été élaboré en tenant compte de la demande des jeunes ?

Oui non

- Pensez-vous que les animateurs jeunesse sont sensibles aux questions de santé chez les jeunes ?

Oui non

- Pensez-vous que les animateurs jeunesse ont une légitimité pour intervenir en prévention et promotion de la santé ?

Oui non

- Les animateurs jeunesse ont-ils une mission de prévention et de promotion de la santé ?

Oui non

- Si oui, où figure t-elle ?

Formalisée dans le projet éducatif
 Formalisée dans leurs-fiches de poste
 Non formalisée
 Autres.....

- Quels peuvent être les leviers identifiés lors de la mise en place de projets de santé sur le territoire ?

.....
.....

- Quels peuvent être les freins identifiés lors de la mise en place de projets de santé sur le territoire ?

.....
.....

- Disposez-vous de partenariat santé sur votre territoire ?

Oui Non

- Si oui, qui sont-ils ?

.....
.....

- Travaillez-vous en réseau avec eux ?

Oui Non

- Selon quelles modalités ?

.....
.....

- Quels seraient les besoins des animateurs jeunesse sur votre territoire pour mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé ?

Information sur ce qui se fait en promotion de la santé, exemple d'actions menées dans ces maisons de jeunes

Formation sur les principes d'intervention en promotion de la santé (méthodologie de projet, outils pédagogiques)

Formation sur des thèmes de santé : lesquels ?

.....

Connaissances du Réseau de partenaires locaux de prise en charge

Formation transversale (ex : premiers secours)

Accompagnement et relation d'aide individuelle

Animation de groupe en santé

Autre (précisez svp)

.....

- Accepteriez-vous d'être contacté pour un entretien ?

Oui Non

Merci de votre participation.

ANNEXE 4 : Questionnaire envoyé aux animateurs

RECUEIL DE DONNEES SUR LES PRATIQUES DES ANIMATEURS JEUNESSE DANS LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES EN BRETAGNE

► Qui êtes- vous ?

- Département de rattachement professionnel : 22 29 35 56
- Nom- Prénom :
- Fonction :
- Structure employeuse:
- Adresse :
- Tél :
- Email :
- Commune ou communauté de communes d'exercice :

► Votre poste d'animateur jeunesse et la promotion de la santé

- Dans votre fiche de poste avez-vous une mission spécifique liée avec la promotion de la santé
Oui non
- Si oui, pouvez-vous préciser quels en sont les attendus ?
.....
.....
- Avez-vous une mission promotion de la santé dans votre projet pédagogique ? oui non
- Si non, savez-vous pourquoi ?
.....
.....
- Si oui, est –elle :
 - Imposée par votre employeur
 - Proposée par vous auprès de votre employeur
 - Élaborée d'un commun accord avec votre employeur
 - Proposée par vous sans l'accord de votre employeur
- Avez-vous déjà suivi des formations en promotion de la santé ? oui non
- Si oui quel(s) était le titre et les contenus
.....
.....
.....
.....
.....
- En quelle année avez-vous suivi cette (ces) formation(s) ?

-
.....
- Qui étaient les organismes formateurs ?

-
.....
- En quoi le fait d'avoir suivi cette formation a fait évoluer/changer vos pratiques ?

-
.....
.....
.....
- A votre avis, en tant qu'animateur jeunesse, quels sont vos atouts pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé ?

-
.....
.....
.....
- A votre avis, en tant qu'animateur jeunesse, quelles sont vos difficultés/freins pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé ?

-
.....
.....
.....
- Dans votre pratique professionnelle, rencontrez-vous des jeunes qui ont des soucis de santé ?
 Oui non

- Quels sont ces soucis de santé que vous repérez ?

-
.....
- Diriez-vous que ces situations sont :

- Rares
- Peu fréquentes
- Fréquentes

- Vous sentez-vous en mesure d'y apporter une réponse ?
 Oui non

- Si non : pourquoi ?

-
.....
- Si oui, quelle(s) réponse(s) apportez-vous ?
 - Ecoute individuelle
 - Orientation vers une structure spécialisée de prise en charge
 - Échange avec les parents
 - Conseils individuels spécialisés sur la thématique de santé concernée
 - Animations collectives autour d'une thématique de santé
 - Autre réponse à préciser.

-

 • A votre connaissance, existe-t-il une demande de la part des jeunes eux-mêmes sur ces questions ?
Oui non

- Quels seraient vos besoins pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé ?

Information sur ce qui se fait en promotion de la santé, exemple d'actions menées dans des maisons de jeunes

Formation sur les principes d'intervention en promotion de la santé (méthodologie de projet, outils pédagogiques)

Formation sur des thèmes de santé : lesquels ?.....

Connaissance du réseau de partenaires locaux de prise en charge

Formation transversale (ex : premier secours)

Accompagnement et relation d'aide individuelle

Animation de groupe en santé

Autre (Précisez svp)

- Avez-vous déjà mis en œuvre une action visant à développer la santé des jeunes ?

Oui non

▶ votre action en promotion de la santé ?

merci de remplir cette partie en choisissant une de vos actions qui vous parait prioritaire

- Intitulé de l'action :

- Objectif de l'action :

- Territoire géographique ou lieu de réalisation :

- Durée de l'action :

- Fréquence de l'action : (nombre de rencontres sur un temps donné).....

- Public concerné :

Sexe : Femmes

Hommes

Age : Moins de 12 ans

12 – 16 ans

16 – 25 ans

- Quel est la thématique de santé abordée ?

Rythmes et hygiène de vie

Mal-être, souffrance psychique

Dépendance (aux produits, jeux, TV...)

Vie affective, sexualité, IST, sida

Activité physique et/ou sportive

Estime de soi

Accès aux soins et aux droits de santé

Autre (Précisez svp)

Conduites à risques

Equilibre nutritionnel

- Quel est le type d'intervention que vous utilisez pour cette action ?

Information

Orientation vers dépistage

- Education à la santé
- Réseau avec d'autres partenaires
- Formation (ex : premier secours)
 - Quels sont vos méthodes utilisées pour cette action ?
- Diagnostic, recueil des besoins et des attentes
- Démarche de santé communautaire (construction et réalisation de l'action avec les jeunes)
- Réalisation collective
- Réalisation individuelle
- Echanges de connaissances ou de savoir-faire entre participants
- Autre (Précisez svp)
- Est-ce que les jeunes ont été associés à l'action dès le début, c'est-à-dire à la définition de ses objectifs, de son intitulé, et des actions qui ont été mises en place ?

Oui non

Pourquoi ?.....

- Quels sont les outils utilisés pour cette action ?

- Pas d'outils spécifiques
- Intervention de spécialistes de la thématique abordée
- Nous fabriquons nous-mêmes nos outils en cours d'action
- Utilisation d'outils pédagogiques adaptés (Précisez lesquels) :

<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Jeux <input type="checkbox"/> Expositions <input type="checkbox"/> Mallettes pédagogiques <input type="checkbox"/> Questionnaires <input type="checkbox"/> Quizz 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Films <input type="checkbox"/> CD ROM <input type="checkbox"/> Autre (Précisez svp).....
---	---

Où vous procurez-vous ces outils ?.....

- Quels sont vos partenaires privilégiés pour cette action ?

Professionnels de la santé : (Précisez leur fonction svp).....

Professionnels de l'éducation (Précisez leur fonction svp).....

Professionnels de l'éducation pour la santé (Précisez leur fonction svp).....

Bénévoles
 Autres structures ou personnes (Précisez leur fonction svp).....

- Quels sont vos moyens vous permettant de réaliser cette action ?
- Moyens humains (indiquer le temps de travail nécessaire et les compétences requises pour réaliser cette action)

Autres moyens

- L'action a-t-elle été évaluée ?
 - Oui Non

- Quels sont les obstacles repérés pour le bon fonctionnement de l'action ?

- Quels sont les éléments de satisfaction, de réussite que vous avez relevés ?

.....
.....

COMMENTAIRE LIBRE AUTOUR DU ROLE DES ANIMATEURS JEUNESSES SUR LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES

.....
.....
.....
.....
.....

- Accepteriez-vous d'être contacté pour un entretien ?

Oui

Non

Merci de votre participation.

ANNEXE 5 - Grille vierge de recueil d'informations auprès de la DRJSCS et des DDCS

Structures rencontrées	Personnes rencontrées	Organisation des AJ en département	Nature des liens entre DDCS et AJ	Remarques % rôle des AJ dans la PPS des jeunes	Remarques % rôle des coordinateurs Jeunesse dans la PPS des jeunes	Remarques % rôle des élus jeunesse dans la PPS des jeunes	Points d'intérêts particuliers supplémentaires	Intéressés pour être associés au projet ?
DDCS 22								
DDCS 29								
DDCS 35								
DDCS 56								
DRJSCS								

ANNEXE 6 - Grille de recueil d'informations auprès des animateurs jeunesse en zones désertes

Nom – prénom - coordonnées

- Caractéristiques du territoire
- Caractéristiques du poste occupé
- Mission spécifique portant sur la santé des jeunes dans le projet pédagogique ?
- Mission spécifique portant sur la santé des jeunes dans la fiche de poste ?
- Formations suivies en promotion de la santé des jeunes ? (si oui, détailler ; si non, argumenter)
- A votre avis, en tant qu'animateur jeunesse, quels sont vos atouts pour mettre en œuvre des actions de promotions de la santé ?
- A votre avis, en tant qu'animateur jeunesse, quels sont vos difficultés, vos freins pour mettre en œuvre des actions de promotions de la santé ?
- Dans votre pratique professionnelle, rencontrez-vous des jeunes qui ont des soucis de santé ?
- Lesquels ?
- Quelles réponses y apportez-vous ?
- Y a-t-il une demande des jeunes relative à leur santé ? Lesquelles ?
- Avez-vous déjà mis en œuvre des actions santé ?
- Quels sont vos partenaires privilégiés ?
- Quels seraient vos besoins/attentes pour mettre en œuvre des actions éducatives en santé ?
- Éléments utiles complémentaires :